



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

34 COM

Distribution Limitée

WHC-10/34.COM/16

Paris, 17 juin 2010

Original : anglais/français

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-quatrième session

**Brasilia, Brésil
25 juillet – 3 août 2010**

Point 16 de l'ordre du jour provisoire : Présentation des comptes finaux du Fonds du patrimoine mondial pour 2008-2009, des états financiers intérimaires et de l'état d'exécution du budget 2010-2011 pour la période du 1^{er} janvier au 31 mai 2010.

RÉSUMÉ

Conformément à la décision **33 COM 16A** du Comité du patrimoine mondial demandant au Centre du patrimoine mondial de « présenter à la prochaine session du Comité un document sur l'état des comptes du Fonds du patrimoine mondial pour la période 2008-2009, ainsi que l'état d'exécution provisoire du budget 2010-2011 selon la structure révisée du Budget (Décision **6 EXT.COM 6**) et un tableau des dotations et dépenses à la date du 31 mars 2010 », le document contient les états financiers suivants :

- (a) les états financiers du Fonds du patrimoine mondial pour 2008-2009 préparés par le Bureau du Contrôleur financier de l'UNESCO. Les états des contributions obligatoires et volontaires au Centre du patrimoine mondial sont inclus ci-après ;
- (b) les états financiers intérimaires du Fonds du patrimoine mondial pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 mai 2010 préparés par le Bureau du Contrôleur financier. Les états des contributions obligatoires et volontaires au Fonds du patrimoine mondial sont inclus ci-après ;
- (c) un état consolidé des autorisations d'engagement de dépenses et des dépenses pour les activités financées par toutes les sources de financement mise en œuvre au sein du budget 2010-2011, basé sur la structure révisée du budget établie par la Décision **6 EXT.COM 6** (UNESCO, 2003) et préparé par le Bureau du budget et le Bureau du Contrôleur financier au 31 mai 2010.

N.B. Pour de raisons techniques, les données sont fournies pour le mois de mai au lieu du mois de mars 2010.

Projet de Décision: 34 COM 16, voir Point V

I. Introduction

1. Le Centre du patrimoine mondial a trois types de ressources : le Fonds du patrimoine mondial (FPM), le budget du programme régulier de l'UNESCO (PR) et les fonds extrabudgétaires (EXB) – chacun étant régi par ses règles financières spécifiques. Les différences principales de ces trois sources de financement concernent les domaines suivants :

a. Les donateurs :

- (i) Principalement les États parties pour le FPM : selon le paragraphe 3.1 du *Règlement financier du Fonds du patrimoine mondial*, les ressources du Fonds du patrimoine mondial sont constituées par les contributions obligatoires, les contributions volontaires, les intérêts, les dons et diverses recettes ;
- (ii) les États membres de l'UNESCO pour le PR, lequel est financé par leurs contributions dues à l'UNESCO ;
- (iii) Divers types de donateurs (publics et privés) pour l'EXB. Les fonds des projets extrabudgétaires sont toutes les contributions, autres que les contributions versées par les États parties à la *Convention* et les États membres de l'UNESCO.

b. Les autorités approbatrices du budget :

- (i) Le FPM est approuvé par le Comité du patrimoine mondial ;
- (ii) Pour le PR, c'est la Conférence générale qui vote les crédits, autorisant ainsi le Directeur général à mettre en œuvre le programme et budget approuvés (C/5 approuvé). Le Centre du patrimoine mondial reçoit une enveloppe biennale au sein du Grand Programme IV (Culture) tel qu'approuvé par le Directeur général sur la base de l'approbation de la Conférence générale ;
- (iii) Pour l'EXB, le budget est approuvé dans le cadre de l'accord signé par l'UNESCO et le donateur.

c. La période financière et de mise en œuvre :

- (i) L'exercice financier pour le FPM est de deux années civiles consécutives (le biennium), avec une année supplémentaire pour liquider tous les engagements ;
- (ii) L'exercice financier pour le PR est aussi de deux années civiles consécutives (le biennium) avec une période supplémentaire de trois mois seulement pour la clôture des comptes ;
- (iii) Pour les EXB, l'exercice financier dépend de l'accord avec le donateur. Ainsi que l'a rappelé le Directeur du Bureau du budget dans le rapport d'état budgétaire pour l'année se terminant le 31 décembre 2008 sur les activités financées par les ressources extrabudgétaires¹, les projets extrabudgétaires sont « habituellement mis en œuvre sur une période de plusieurs années et l'autorisation d'engagement de dépenses établie pour une année donnée peut inclure les autorisations d'engagement de dépenses non utilisées et reportées de l'année précédente ».

2. Depuis la 33^{ème} session du Comité du patrimoine mondial à Séville, en Espagne, en 2009, le Centre du patrimoine mondial a travaillé sur l'harmonisation des trois sources de financement en créant les éléments d'*Organigramme Technique de Projet* (OTP) pour les projets extrabudgétaires (pour la programmation

¹ N.B. Le rapport d'état budgétaire 2008 n'est pas disponible en ligne, mais une copie du document a été envoyée aux Délégations permanentes des États membres.

budgétaire) et un tableau de concordance pour le budget du programme régulier afin de montrer la corrélation de ces fonds avec le Fonds du patrimoine mondial et de refléter les domaines-clés de l'activité sous la *Convention*. Les différences en nature et de rapport financier entre les trois sources citées ci-dessus n'ont pas facilité la construction d'une telle présentation commune.

3. En décembre 2009, une des recommandations du rapport de l'Auditeur externe de l'UNESCO était d'« établir, en collaboration avec le Bureau du budget et le Bureau du contrôleur, une information financière consolidée des trois sources de financement, selon un cadre fourni par le Comité et en utilisant une nomenclature (*par fonction et par nature*) compatible avec le système financier et budgétaire de l'Organisation » (Voir page 14, *WHC.10/34.COM/INF.5A*). Ce dernier élément explique pourquoi la présentation des comptes de cette année est quelque peu différente de celle des années précédentes.

4. Le Conseil exécutif de l'UNESCO dans sa Décision 184 EX/Décisions 8 Partie II (voir annexe V) a demandé au Directeur général de mettre en œuvre les recommandations de l'Auditeur externe, en particulier d'« utiliser la structure budgétaire révisée adoptée par le Comité du patrimoine mondial dans sa décision **WHC-03/6 EXT.COM/6** pour faire rapport sur toutes les ressources financières utilisées par le Centre du patrimoine mondial, et de tenir compte de la décision **33 COM/16B**, paragraphe 5 » (qui est « d'inclure dans le texte de tous les futurs documents sur le budget pour examen par le Comité une explication claire de toutes les variations significatives entre les montants budgétaires actuels et proposés »).

5. Afin de (1) répondre aux exigences du Comité du patrimoine mondial de recevoir des informations précises sur les trois sources de financement du Centre du patrimoine mondial et (2) aligner tous les états financiers sur les recommandations de l'Auditeur externe, le Centre du patrimoine mondial a lancé un processus de consultation avec les Services centraux de l'UNESCO sur la présentation du budget et est arrivé à un accord avec le Bureau du budget (BB) et le Bureau du Contrôleur financier (BOC). Le résultat de ce travail commun est fourni dans le présent document et ses annexes. Pour la première fois, l'annexe III, préparée en majeure partie par BB et BOC, est conforme aux deux objectifs cités, à savoir la présentation des comptes d'après les exigences du Comité et les recommandations de l'auditeur.

II. Etats financiers du Fonds du patrimoine mondial pour 2008-2009 - Annexe I

6. Dans ce chapitre, le Centre du patrimoine mondial présente les états financiers du Fonds du patrimoine mondial pour 2008-2009 soumis par le Bureau du Contrôleur financier de l'UNESCO au 31 décembre 2009 (annexe I).

7. L'utilisation du Fonds du patrimoine mondial est régie par les principes énoncés dans le Règlement financier du Fonds du patrimoine mondial, dont les articles 4.1 et 4.2 définissent respectivement que (1) « les ressources du Fonds ne peuvent être affectées qu'à des activités définies par le Comité du patrimoine (...) » et (2) « les dépenses sont engagées dans les limites des fonds disponibles ».

8. Le budget approuvé pour le Fonds du patrimoine mondial pour 2008-2009 a été de 7 249 041 dollars EU (Voir Total A. Budget approuvé dans le programme I.I 3/3 de l'Annexe I - excluant le montant de 400 000 dollars EU pour l'assistance internationale - Urgence). Le Centre du patrimoine mondial a mis en œuvre les activités pour un montant de 6 464 475 dollars EU, comme indiqué dans l'état I de l'annexe I (Voir Total des dépenses pour les activités de programme). Cela donne un ratio de 89,18% lorsqu'on prend les dépenses divisées par l'autorisation d'engagement de dépenses. Il s'agit d'un chiffre tout à fait comparable à celui de la mise en œuvre du programme de l'exercice biennal précédent 2006-2007, où le ratio était de 90,28%.

9. Par rapport à l'exercice biennal 2006-2007, on note une légère augmentation (de 6 132 596 dollars EU à 6 290 239 dollars EU) des contributions dues – obligatoires aussi bien que volontaires (état I de l'annexe I). Il convient de rappeler que le budget global de l'UNESCO a également augmenté en 2008-2009. Un autre facteur est le changement dans du barème de répartition de l'UNESCO pour les contributions dues par les États membres.

10. Dans l'état II de l'annexe I, on constate que les contributions obligatoires non acquittées par les États parties au 31 décembre 2009 s'élèvent à 121 476 dollars EU, alors qu'elles étaient de 374 925 dollars EU au 31 décembre 2007. Il s'agit d'une nette amélioration. Cependant, les contributions reçues en avance (39 744 dollars EU) sont moins importantes que dans l'exercice biennal 2006-2007 où elles étaient de 51 179 dollars EU. Il est rappelé aux États parties à la *Convention* de verser leurs contributions au début de l'année pour assurer les moyens d'une meilleure mise en œuvre. En effet, le Centre du patrimoine mondial est limité par le dépôt reçu par les États parties afin de mettre en œuvre les activités approuvées par le Comité du patrimoine mondial.

11. L'augmentation des activités affectées de 1 838 571 dollars EU en 2006-2007 à 2 420 435 dollars EU en 2008-2009, comme indiqué dans l'état I de l'annexe I, s'explique par la capacité du Centre du patrimoine mondial à attirer davantage de fonds/donateurs. Par rapport à l'exercice biennal 2006-2007, cinq nouveaux donateurs ont contribué - chacun d'eux avec un minimum de 90 000 dollars EU ou plus.

12. En ce qui concerne le Fonds de réserve de l'assistance d'urgence, l'état I de l'annexe I indique que 327 671 dollars EU ont été engagés en 2008-2009 (plus que dans le précédent exercice biennal 2006-2007 avec 174 155 dollars EU). Sur ce montant total de 327 671 dollars EU, un montant de 125 445 dollars EU figure comme engagements de dépenses non liquidés à la fin de 2009. Il s'agit de deux demandes d'assistance d'urgence pour Cuba (Viñales et Camaguey). Les fonds ont

été décentralisés au Bureau de l'UNESCO de La Havane. Le Centre du patrimoine mondial a été informé des difficultés rencontrées au début de la mise en œuvre. Le travail est en cours et sera achevé en 2010.

13. Le total des réserves et des soldes des fonds à la fin de la période 2008-2009 est de 5 017 213 dollars EU (état I de l'annexe I).

III. Etats financiers intérimaires du Fonds du patrimoine mondial au 31 mai 2010 - Annexe II

14. Avec la Résolution **17 GA 6.1** adoptée en 2009, l'Assemblée générale des Etats parties à la *Convention du patrimoine mondial* a décidé de « fixer à 1% le pourcentage pour le calcul du montant des contributions à verser au Fonds du patrimoine mondial par les États parties pour l'exercice financier 2010-2011 », ce qui est en conformité avec le texte de la *Convention*.

15. Pour leurs contributions obligatoires, les États parties devraient contribuer pour un montant de 1 950 332 dollars EU en 2010 au Fonds du patrimoine mondial (voir la 3^{ème} colonne intitulée « Contributions 2010 » à la deuxième page de l'état des contributions obligatoires au 31 mai 2010 à la fin de l'annexe II). Au 31 mai 2010, le montant restant à verser par les États parties pour 2010 est de 928 077 dollars EU (voir la 6^{ème} colonne « Contributions impayées 2010 »). Par conséquent, pour les cinq premiers mois de l'année, le Centre du patrimoine mondial a reçu environ 47,5% des contributions obligatoires.

16. En outre, il existe encore des arriérés des dernières années qui doivent être payés pour un montant de 76 032 dollars EU (voir la 5^{ème} colonne « Contributions impayées des années antérieures »). Par conséquent, le total des contributions obligatoires dues au 31 mai 2010 est de 1 004 109 dollars EU (voir 7^{ème} colonne «total des contributions impayées au 31/05/10 ») Les données présentées dans l'état des contributions obligatoires au 31 mai 2010 sont fournies par le Bureau du Contrôleur financier (annexe II).

17. Pour l'année 2010, l'état indique que 14 États parties ont payé en avance leurs contributions pour 2010, 58 États parties ont réglé leurs contributions en 2010 ; 13 États parties ont payé moins que leurs contributions attendues en 2010 et 88 États parties n'ont pas encore versé leurs contributions.

18. Dans cet état, il y a le cas particulier de l'ex-République fédérale de Yougoslavie. Ses arriérés d'un montant de 45 773 dollars EU sont ventilés comme suit :

Arriérés de l'ex-République fédérale de Yougoslavie	Dollars EU
République socialiste fédérative de Yougoslavie (jusqu'au 27 avril 1992)	12 979
Ex-République fédérale de Yougoslavie (après le 27 avril 1992)	32 794
	<u>45 773</u>

19. La question des arriérés de la Yougoslavie a finalement été résolue par l'Assemblée générale des Nations Unies lors de sa 63^{ème} session en décembre 2008. Selon sa résolution 63/249 (voir annexe IV):

- Les arriérés jusqu'au 27 avril 1992 devraient être répartis entre les États successeurs de la République socialiste fédérative de Yougoslavie (RSFY);
- Les arriérés après le 27 avril 1992, attribuable à l'ex-République fédérale de Yougoslavie (RFY), devraient être liquidés.

20. Par la 35 C/Résolution 89, la Conférence générale de l'UNESCO a décidé que « *le traitement à l'UNESCO des arriérés de la Yougoslavie devrait suivre les mêmes principes que ceux adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies sur ce sujet à sa 63^{ème} session* ».

21. Le Centre du patrimoine mondial propose d'appliquer les mêmes principes pour le traitement des arriérés de la Yougoslavie au Fonds du patrimoine mondial et soumettra au Comité du patrimoine mondial à sa 35^{ème} session des propositions sur la façon de suivre ces principes, ce qui inclut la liquidation de 32 794 dollars EU après la clôture des comptes 2010.

22. En ce qui concerne les contributions volontaires dues, les 12 États parties devraient contribuer pour un montant de 1 301 886 dollars EU au Fonds du patrimoine mondial en 2010 comme mentionné à la dernière page de l'annexe II de l'Etat des contributions volontaires au 31 mai 2010. En fait, 3 États parties ont contribué pour un montant de 490 184 dollars EU et les contributions des 9 autres États parties sont encore attendues.

23. Etant donné que le Bureau du budget attribue les autorisations d'engagement de dépenses pour les activités du programme sur la base des fonds disponibles, il est crucial que les États parties mettent leur contribution à jour.

24. Conformément à la décision du Comité du patrimoine mondial **33 COM 16A** paragraphe 4, la Réserve pour imprévus a été fixée à 1 000 000 dollars EU. Cela permet une certaine flexibilité au Centre du patrimoine mondial dans l'exécution des activités. Toutefois, cette réserve devrait toujours être reconstituée à son niveau avant la fin de l'exercice biennal.

25. Etant donné les difficultés pour le Centre du patrimoine mondial de mettre en œuvre les activités au premier semestre de l'année et afin de s'aligner sur les meilleures pratiques de planification budgétaire, il serait recommandé de soumettre un budget pour 2012-2013 sur la base des contributions estimées - obligatoires et volontaires - fixées dans le(s) scénario(s) du 36 C/5. Le terme « estimées » est expliqué par le fait que le montant final dépend de l'approbation du budget 36 C/5 par les États membres de l'UNESCO lors de la Conférence générale en octobre 2011, ainsi que du barème de répartition applicable.

26. Si la décision du Comité du patrimoine mondial est conforme au paragraphe 25 ci-dessus, cela aiderait le Centre du patrimoine mondial dans ses négociations avec les services centraux de l'UNESCO pour reconsidérer la recommandation n°2 de l'audit du Service d'évaluation et d'audit de l'UNESCO (IOS) en 2005, qui déclarait que « le Centre du patrimoine mondial travaillant avec le Bureau du budget doit identifier une solution pour les problèmes d'affectation budgétaire, c'est-à-dire que les budgets du Centre du patrimoine mondial sont affectés périodiquement (trimestriellement ou semestriellement) à partir de l'évaluation de la disponibilité des fonds au lieu de la pratique courante qui consiste à effectuer une affectation complète après approbation du budget du Centre du patrimoine mondial », ce qui est appliquée actuellement (voir page 11, *WHC.05/29.COM/INF.15*).

27. Au 31 mai 2010, un montant de 1 511 828 dollars EU (Total des dépenses, état I, annexe II) a été utilisé sur un budget approuvé de 6 672 357 dollars EU (voir Total A. Renforcement de la protection de la capacité du patrimoine mondial dans le Programme I.I 3/3 de l'annexe II). En ce qui concerne les engagements de dépenses non liquidés s'élevant à 1 395 484 dollars EU à la fin de l'année 2009 (voir

Disposition sur les engagements non liquidés dans l'état I de l'annexe I), un montant de 680 103 dollars EU a été payé depuis (voir Paiements liés aux biennia précédents dans l'état III de l'annexe II), ce qui signifie que presque la moitié des engagements en suspens à la fin de 2009 ont été payés au 31 mai 2010.

IV. Tableau consolidé des autorisations d'engagement de dépenses et des dépenses au 31 mai 2010 - Annexe III

28. Dans ce chapitre, les informations financières ont été préparées pour la première fois par le Bureau du budget (BB) pour le budget ordinaire de l'UNESCO et les fonds extrabudgétaires, et par le Bureau du Contrôleur financier (BOC) pour le Fonds du patrimoine mondial, et sont basées sur la structure révisée du budget figurant dans la décision **6 EXT.COM 6** (Paris, 2003).

29. BB et BOC, bien que disposés à fournir toutes les informations, n'ont pas pu remplir le tableau 1 – Synthèse des recettes et des dépenses budgétisées pour la *Convention du patrimoine mondial* au 31 mai 2010 – puisque les informations combinent des composantes budgétaires avec des composantes financières. Par exemple au niveau du revenu, les crédits ne pouvaient pas être montrés en même temps que les contributions dans le même tableau. C'est une question de présentation essentiellement puisque l'information est donnée dans d'autres parties du présent document. Par conséquent, sur recommandation de BB et de BOC, le tableau 1 a été laissé vide.

30. Le Tableau 2 – Synthèse des flux prévu pour le Fonds du patrimoine mondial – exige une analyse financière poussée car elle concerne des projections pour l'exercice biennal 2010-2011 sur le Fonds du patrimoine mondial. Il est nécessaire de revoir la présentation de ce tableau à l'avenir car, dans le Fonds du patrimoine mondial, il existe une catégorie pour laquelle il n'est pas possible de faire des projections, à savoir les fonds affectés et les activités promotionnelles. En outre, même s'il est possible de faire des projections sur les contributions obligatoires dues, il est plus difficile d'en faire autant sur les contributions volontaires dues. À cette fin, une analyse en profondeur de la tendance est requise à chaque exercice biennal. Le Centre du patrimoine mondial va lancer un processus de consultation avec les Services centraux de l'UNESCO sur ce thème afin de revoir le format du tableau 2, qui a été laissé vide pour le moment.

31. Comme demandé par le Comité du patrimoine mondial au paragraphe 6 de la décision **33 COM 16B**, le tableau 3 – Présentation générale du programme et du budget pour 2010-2011 pour la *Convention du patrimoine mondial* – présente l'analyse des informations budgétaires sous des rubriques qui reflètent les domaines clés d'activité sous la *Convention du patrimoine mondial*. En conséquence, le tableau 3 résume les informations contenues dans l'appendice 1 qui suit et les chiffres figurant dans l'appendice 1 sont reflétés dans le tableau 3 comme suit:

ÉLÉMENTS DU TABLEAU 3	ELÉMENTS CORRESPONDANTS DANS L'APPENDICE 1
1.1 Organisation des réunions	1.1.1 Comités du patrimoine mondial 1.1.3 Assemblée générale 1.1.4 Participation aux réunions des membres du Comité 1.1.5 Participation aux réunions extraordinaires 1.1.6 Réunions avec les Etats parties 1.1.7 Réunions avec les Organisations consultatives

ÉLÉMENTS DU TABLEAU 3	ÉLÉMENTS CORRESPONDANTS DANS L'APPENDICE 1
1.2 Études et évaluations	1.2 Études et évaluations
1.3 Gestion de l'information	1.3 Gestion de l'information 2.1.2 Inventaire rétrospectif
2.1 Préparation et évaluation des propositions d'inscription	1.1.8a ICOMOS - Services consultatifs 1.1.8b UICN - Services consultatifs 2.2.5 Assistance internationale (30%)
2.2 Conservation, gestion et suivi des biens	1.1.8a ICOMOS - missions de suivi réactif 1.1.8b UICN - missions de suivi réactif 1.1.9 Coopération avec d'autres conventions et organisations 2.2.1 Rapport périodique 2.2.2 Suivi réactif et renforcé 2.2.3 Programmes régionaux faisant suite aux rapports périodiques 2.2.4 Sites en péril 2.2.5 Assistance internationale (44,2%) 2.2.6 Programmes thématiques Assistance internationale – Urgence
2.3 Activités de renforcement des capacités	1.1.8b UICN - Activités de formation 1.1.8c ICCROM 2.2.5 Assistance internationale (23,8%) 2.3.1 Education et patrimoine mondial
2.4 Sensibilisation et soutien du public	2.2.5 Assistance internationale (2%) 2.4.1 Promotion des partenariats 2.4.2 Sensibilisation et publications 2.4.3 Manuels de référence du patrimoine mondial

32. Il est essentiel de souligner que, dans la présentation actuelle, les chiffres sont présentés de deux manières différentes dans le tableau 3 et son appendice 1. Le tableau 3 reflète le travail entrepris par le Centre du patrimoine mondial pour se conformer au paragraphe 6 de la Décision **33 COM 16B** prise par le Comité du patrimoine mondial en 2009 (à savoir, refléter les principaux domaines d'activité dans le cadre de la *Convention*, y compris l'élaboration et l'évaluation des propositions d'inscription, le soutien en faveur de la conservation des biens, la sensibilisation et l'engagement du public, l'organisation et le soutien financier des réunions et la production d'études et d'évaluations supplémentaires), tandis que l'appendice 1 montre la structure du budget adopté par le Comité du patrimoine mondial dans sa décision **6 EXT.COM 6** en 2003. Si le Comité souhaite avoir une cohérence dans la présentation de ces deux états, il serait préférable d'aligner l'appendice 1 sur le tableau 3 à partir de la présentation du budget de l'année prochaine au Comité du patrimoine mondial.

33. Cette différence est visible entre l'action 1 *Soutien aux organes directeurs du patrimoine mondial* et l'action 2 *Identification, gestion et promotion du patrimoine mondial*. Par exemple, depuis plusieurs années le budget pour les organisations consultatives a été inclus dans l'action 1, alors que leurs activités sont en fait liées à l'action 2. Dans l'avenir, il est proposé d'inclure les trois organisations consultatives dans leur ensemble sous l'action 2 dans l'appendice 1 pour une meilleure cohérence avec le tableau 3.

34. Il est à noter que le budget de l'Assistance internationale est adopté par le Comité sans ventilation entre les différents types d'assistance (voir Décision **30 COM 14A** paragraphe 5b). De plus, les anciennes catégories d'assistance de coopération technique, de formation et de promotion ont été combinées en une seule catégorie "Conservation et gestion" (voir Décision **30 COM 14A** paragraphe 5c).

35. Il est donc difficile de refléter la contribution de l'assistance internationale aux diverses activités du patrimoine mondial. Par conséquent, tandis que les 800 000 dollars EU approuvés par le Comité apparaissent en tant que tels dans l'annexe 1, ce montant a été réparti entre « Préparation et évaluation des propositions d'inscription » (30%), « Conservation, gestion et suivi des biens » (44,2%), « Activités de renforcement des capacités » (23,8%) et « Sensibilisation et soutien du public » (2%) dans le tableau 3. Ces pourcentages ne sont que des estimations fondées sur les demandes approuvées lors de l'exercice biennal précédent.

36. Sur la base de l'analyse de l'information présentée dans le tableau 3, on observe que 90% du Fonds du patrimoine mondial est dédié à l'action 2, ainsi que 87,6% des fonds extrabudgétaires qui sont également utilisés pour l'action 2.

37. Pour le point « 2.2 Conservation, gestion et suivi des biens », on observe que le Fonds du patrimoine mondial y contribue à hauteur de 19,9% et les fonds extrabudgétaires à hauteur de 68,9%. En d'autres termes, la conservation, qui est le principal objectif de la *Convention*, est principalement couverte par des fonds extrabudgétaires.

38. L'appui aux organes directeurs du patrimoine mondial est principalement couvert par le budget du Programme ordinaire de l'UNESCO (64,9%), notamment pour « 1.1 Organisation des réunions ». C'est également le cas pour les frais de personnel et de fonctionnement (79,7%).

39. En ce qui concerne le taux d'exécution sur les trois sources de financement, la moyenne à la fin de mai 2010 est de 29,6% avec un meilleur résultat pour les projets extrabudgétaires (34,4%). Ceci s'explique par le fait que, au début de l'année, les engagements dans le cadre du budget du Programme ordinaire ne pouvaient pas être faits pour des activités après le 31 mars 2010, sans l'approbation du Directeur général de l'UNESCO. En outre, le Fonds du patrimoine mondial est limité, comme déjà mentionné, par le versement des contributions.

40. Dans l'appendice 2 de l'annexe III, les montants approuvés par le Comité pour les trois organisations consultatives ont été reflétés en utilisant les budgets détaillés des organisations consultatives présentés l'an dernier (voir document *WHC-09/33.COM/16B/Annexe II*).

41. L'Assemblée générale des Etats parties à la *Convention* dans sa résolution **17 GA 9** a demandé une évaluation indépendante par l'Auditeur externe de l'UNESCO sur la mise en œuvre de la *Stratégie globale* depuis sa création en 1994 jusqu'à 2011 et sur le *Partenariat pour l'Initiative sur la Conservation (PACT)*. Ce coût a été estimé à 30 000 euros et devra être couvert par le Fonds du patrimoine

mondial. Par conséquent, il est proposé de répondre à ce coût d'environ 40 000 dollars EU par le montant consacré à l'Assistance internationale. En conséquence ceci est reflété dans le projet de décision.

42. Lorsque le budget 2010-2011 a été approuvé en 2009 à Séville, en Espagne, aucun budget n'a été prévu pour la révision par les organes consultatifs des Etats de valeur universelle exceptionnelle (SOUV) pour les régions de l'Asie et du Pacifique (166 SOUV). Toutefois il s'agit d'une tâche essentielle qui doit être achevée dans le deuxième cycle du rapport périodique et pour lequel un montant de 83 000 dollars EU est nécessaire. Pour cela, il est proposé de couvrir le coût de 83 000 dollars EU sur le montant dédié à l'Assistance internationale. En conséquence ceci est reflété dans le projet de décision.

V. PROJET DE DECISION

Projet de Décision : 34 COM 16

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-10/34.COM/16,
2. Prend note de l'état des comptes du Fonds du patrimoine mondial pour 2008-2009 et de la situation des réserves et des contributions au 31 décembre 2009 ;
3. Prend note également de la mise en œuvre du budget et de l'état des comptes du Fonds du patrimoine mondial pour 2010-2011 et de la situation actuelle des réserves et des contributions au 31 mai 2010 ;
4. Remercie les Etats parties qui ont déjà versé leurs contributions et invite les autres États parties, qui n'ont pas encore payé la totalité de leurs contributions, y compris de type volontaire, de faire en sorte si possible que leurs contributions soient versées dans les meilleurs délais ;
5. Prend note de la recommandation n°10 du rapport de l'Auditeur externe sur le Centre du patrimoine mondial en décembre 2009 et de la décision adoptée par le Conseil exécutif à sa 184^e session et note avec satisfaction que, pour la première fois, le Secrétariat, en collaboration avec les Services centraux de l'UNESCO, a présenté une synthèse des informations financières sur toutes les trois sources de financement ;
6. Demande au Centre du patrimoine mondial d'aligner les informations contenues dans l'appendice 1 sur les informations correspondantes dans le tableau 3 dans la présentation du budget à partir de 2012-2013;
7. Demande également au Centre du patrimoine mondial de préparer le budget pour 2012-2013 et tous les budgets futurs, sur la base de l'estimation des contributions dues par les États parties ;
8. Approuve un montant de 40 000 dollars EU provenant du budget de l'Assistance internationale pour couvrir le coût de l'audit externe, et qui se refléteront sous la rubrique « Évaluation et études » ;
9. Approuve également un montant de 83 000 dollars EU provenant du budget de l'International Assistance pour couvrir le coût de la révision par les organes consultatives des états rétrospectifs de valeur universelle exceptionnelle pour la région de l'Asie et du Pacifique, et qui seront reflétés sous l'élément «Rapport périodique - Asie et Pacifique".
10. Demande au Centre du patrimoine mondial de soumettre des propositions au Comité du patrimoine mondial à sa 35^e session pour soumission à l'Assemblée générale des Etats parties à la Convention afin que celle-ci puisse décider que le traitement des arriérés de la Yougoslavie au Fonds du patrimoine mondial suive les mêmes principes que ceux adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies et par la Conférence générale de l'UNESCO sur cette question.

ANNEXE I

**États financiers relatifs au Fonds du patrimoine mondial pour 2008-2009
préparés par le Bureau du Contrôleur financier de l'UNESCO**

ANNEXE I

UNESCO

BOC 7/ 150

23 février 2010

À : Directeur, CPM

De : Chef Comptable

Objet : **Rapports financiers du FPM**

Veillez trouver ci-joint deux exemplaires des états financiers du FPM pour l'exercice biennal se terminant le 31 décembre 2009 dûment approuvés par le Contrôleur financier adjoint. Je vous serais gré de bien vouloir donner votre accord en signant ces exemplaires à l'endroit indiqué et de m'en renvoyer un à joindre à nos dossiers. Le second exemplaire est à conserver pour vos archives.

En ce qui concerne l'autorisation d'engagement de dépenses pour 2010 au titre des Activités du Programme (série de codes budgétaires 198 et 196IAC*, y compris le report de l'autorisation d'engagement de dépenses de 2009), veuillez noter que, sur la base de ces états financiers, l'autorisation d'engagement de dépenses ne doit pas dépasser le montant des capitaux disponibles indiqué dans l'Etat III au 31 décembre 2009, soit 2 776 656 dollars EU.

L'administration du CPM a, en outre, la possibilité, au cours d'un exercice biennal, de retirer des fonds de la réserve pour imprévus à condition de la réapprovisionner avant la fin de l'exercice biennal.

John Haigh

cc : WHC/AO
BB/PRG
CLT/AO

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

UNESCO

FONDS DU PATRIMOINE MONDIAL

POUR L'EXERCICE BIENNAL SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2009

Les états financiers I, II, III et le tableau I.I en annexe, accompagnés des notes sont approuvés :

Francesco Bandarin
Directeur CPM

Dominique Notari
Contrôleur financier adjoint

Fonds du patrimoine mondial

Notes d'accompagnement des états financiers
de l'exercice biennal se terminant le 31 décembre 2009

1. Objectifs

Le Fonds du patrimoine mondial (FPM) a été établi en tant que fonds en dépôt de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) suite à l'adoption le 16 novembre 1972 de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, par la dix-septième session de la Conférence générale de l'UNESCO, afin de compléter la protection du patrimoine culturel et naturel d'une valeur universelle exceptionnelle. Un comité intergouvernemental, appelé Comité du patrimoine mondial, a été créé par la même Convention pour décider de l'usage des ressources du FPM. Le Comité est secondé par un Secrétariat désigné par le Directeur général de l'UNESCO.

2. Principales politiques comptables

a) États financiers

Les états financiers du FPM sont dressés conformément aux règlements financiers particuliers du FPM, comme l'a indiqué le Conseil exécutif de l'UNESCO à sa dix-neuvième session. Ils sont présentés en dollars des États-Unis (dollars EU).

b) Allocations

Les allocations représentent les sommes qui ont été approuvées par le Comité du patrimoine mondial pour les différents éléments du programme et qui peuvent être dépensées pour l'objectif pour lequel elles ont été votées, dans la mesure où les fonds sont disponibles.

c) Recettes

Les recettes sont prises en compte selon une comptabilité d'engagement à l'exception des contributions volontaires obligatoires et autres qui ne sont reconnues qu'à la réception des fonds.

d) Dépenses

Les dépenses incluent les montants des biens fournis et des prestations de services durant l'exercice financier ainsi que les montants des obligations juridiques.

e) **Conversion des devises étrangères**

Les transactions effectuées durant l'exercice financier dans des devises autres que le dollar EU sont converties en dollar EU selon le taux de change en vigueur au sein de l'Organisation des Nations Unies à la date de la transaction. À la fin de l'année, les comptes exprimés dans des devises autres que le dollar EU sont convertis au taux de change alors appliqué au sein des Nations Unies.

3. Revenu d'affectation spéciale

Les revenus d'affectations spéciales concernent les contributions reçues de la part de bailleurs de fonds à des fins spécifiques dans le cadre du programme du patrimoine mondial approuvé par le Comité. Ces recettes sont utilisées pour des dépenses de projets liés à l'objectif de la contribution du donateur.

4. Revenu sans affectation spéciale

Les revenus sans affectation spéciale se rapportent aux contributions au FPM n'ayant aucun objectif précis. Les fonds ainsi reçus sont inclus dans la réserve de fonctionnement.

5. Dépôts en espèces et à terme

Ces dépôts sont principalement des dépôts à terme qui sont mis en commun avec d'autres comptes spéciaux et fonds d'affectation spéciale de l'UNESCO. Le taux d'intérêt moyen rapporté par ces dépôts à terme regroupés a été approximativement de 2,6%.

6. Contributions obligatoires recevables

Sur le solde de 121 476 dollars EU dû par les États Parties au 31 décembre 2009, 55 282 dollars EU se rapportent aux contributions de 2009 et 66 194 dollars EU aux années antérieures.

7. Réserve pour imprévus

Le montant de la réserve pour imprévus, 700 000 dollars EU, reste inchangé par rapport à l'exercice précédent.

8. Virements (à destination) / en provenance d'autres fonds

a) **Fonds de réserve d'urgence**

En vertu de l'article 5.1 du Règlement financier, un fonds de réserve pour une assistance d'urgence a été approuvé au niveau de 400 000 dollars EU par le Comité du patrimoine mondial pour l'exercice biennal 2008/2009.

9 Épargne sur les obligations des exercices précédents

L'épargne sur les obligations des exercices précédents représente la différence entre le solde des obligations non liquidées à la fin de l'exercice moins les décaissements contre la même obligation faits durant l'exercice en cours quand l'obligation a été liquidée.

10 Contribution du coût de personnel

Au cours de l'exercice biennal, le Programme ordinaire de l'UNESCO a fourni des services sans frais pour le Fonds du patrimoine mondial pour ce qui est du Secrétariat qui administre le Fonds du patrimoine mondial. Le coût estimé de ces services durant l'exercice biennal a été de 6 941 814 dollars EU.

UNESCO

FONDS DU PATRIMOINE MONDIAL

**ETAT DES RECETTES ET DES DEPENSES ET EVOLUTION DES RESERVES ET DES SOLDES DES FONDS
POUR L'EXERCICE ALLANT DU 1ER JANVIER 2008 AU 31 DECEMBRE 2009**

(EXPRIMES EN DOLLARS EU)

	Activités de programme	Activités affectées	Fonds de Réserve d'Urgence	Total le 31/12/2009	Biennium 2006/2007
RECETTES					
Contributions :					
Obligatoires	3,782,402	-	-	3,782,402	3,662,125
Volontaires	2,507,837	-	-	2,507,837	2,470,471
Total des contributions	6,290,239	-	-	6,290,239	6,132,596
Autres recettes :					
Intérêts	317,699	-	-	317,699	533,154
Affectées	-	2,420,435	-	2,420,435	1,838,571
Autres et non-affectées	267	-	-	267	6,607
Total des autres recettes	317,966	2,420,435	-	2,738,401	2,378,332
TOTAL RECETTES	6,608,205	2,420,435	-	9,028,640	8,510,928
Décaissements	5,323,971	1,328,687	202,226	6,854,884	6,251,453
Provision sur engagements non liquidés	1,140,504	129,535	125,445	1,395,484	1,250,754
TOTAL DEPENSES	6,464,475	1,458,222	327,671	8,250,368	7,502,207
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES	143,730	962,213	(327,671)	778,272	1,008,721
Économies sur les engagements d'exercices antérieurs et autres rajustements	220,031	(3,889)	18,600	234,742	216,011
Fonds liés au report de l'Assistance internationale du budget 2004-2005	22,677	-	-	22,677	(304,371)
Fonds liés au report de l'Assistance internationale du budget 2006-2007	(379,832)	-	-	(379,832)	-
Transferts (à destination de)/ en provenance d'autres fonds	(258,269)	-	258,269	-	-
Réserves et soldes, début de la période	2,622,276	1,597,347	141,731	4,361,354	3,440,993
Réserves et soldes, fin de la période	2,370,613	2,555,671	90,929	5,017,213	4,361,354

Tableau 1.1

UNESCO
FONDS DU PATRIMOINE MONDIAL
TABLEAU DES CREDITS ET DES DEPENSES
AU 31 DECEMBRE 2009

(EXPRIMES EN DOLLARS EU)

	Allocation 2008/2009	Décaissements	Engagements non liquidés	Total des dépenses
A. Budget approuvé				
<u>LIGNE D'ACTION 1: APPUI AUX ORGANES STATUTAIRES DU PATRIMOINE MONDIAL</u>				
<u>1.1. Organisation des réunions</u>				
1.1.1. Sessions du Comité du patrimoine mondial				
1.1.4. Participation aux réunions des membres du Comité - 2008	60,000	60,000	-	60,000
1.1.4. Participation aux réunions des membres du Comité - 2009	60,000	49,060	10,940	60,000
1.1.7. Réunions avec les Organisations consultatives	20,000	20,000	-	20,000
1.1.7 Session d'orientation pour les nouveaux membres du Comité	8,000	7,978	-	7,978
1.1.8. Services d'évaluation des Organisations consultatives				
1.1.8. ICOMOS.				
. Services consultatifs	1,871,000	1,562,300	308,700	1,871,000
. Missions de suivi réactif	200,000	198,197	-	198,197
. Rapports d'état de conservation	60,000	59,939	-	59,939
1.1.8. UICN				
. Services consultatifs	918,000	887,807	-	887,807
. Missions de suivi réactif	238,700	184,369	15,000	199,369
. Activités de formation	53,300	44,300	9,000	53,300
1.1.8. ICCROM				
. Services consultatifs	99,930	55,446	44,440	99,886
. Activités de formation	150,000	77,416	71,329	148,745
<u>1.2. Etudes et évaluations</u>	-	-	-	-
<u>1.3. Gestion de l'information</u>				
1.3.1. Système de gestion de l'information	120,000	117,256	69	117,325
<u>1.4. Ajustement dû aux fluctuations</u>				
1.4.1. UICN	67,167	18,207	48,960	67,167
1.4.2. CPM	48,183	166	6,000	6,166
1.4.3. ICOMOS	116,050	116,026	-	116,026
1.4.4. ICCROM	18,600	15,669	2,847	18,516
Sous-total Ligne d'Action 1	4,108,930	3,474,136	517,285	3,991,421
<u>LIGNE D'ACTION 2 : PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL</u>				
<u>2.1. Crédibilité de la Liste du patrimoine mondial</u>				
2.1.2. Inventaire rétrospectif	100,000	92,610	-	92,610
2.1.3. Stratégie globale				
. Analyses de la Liste et des Listes indicatives	20,000	5,953	-	5,953
2.1.4. Valeur universelle exceptionnelle	10,000	9,986	14	10,000
2.1.5. Afrique	100,000	92,242	884	93,126
<u>2.2. Conservation des biens du patrimoine mondial</u>				
2.2.1. Rapports périodiques				
Réflexion sur la soumission des rapports périodiques	165,000	87,266	17,657	104,923
Etats arabes	150,000	69,760	74,057	143,817
Afrique	100,000	65,740	33,699	99,439
2.2.2. Suivi réactif	246,820			

	Allocation 2008/2009	Décaissements	Engagements non liquidés	Total des dépenses
. WHC/Global		-	-	-
. WHC/Afrique		40,245	4,130	44,375
. WHC/Etats arabes		14,161	8,250	22,411
. WHC/Asie		38,868	-	38,868
. WHC/Pacifique		100	-	100
. WHC/Europe et Amérique du Nord		29,221	-	29,221
. WHC/Europe centrale et orientale		20,950	1,443	22,393
. WHC/Amérique latine		25,186	-	25,186
. WHC/Caraïbes		18	5,857	5,875
. WHC/UICN		4,998	-	4,998
. ICCROM		4,989	-	4,989

2.2.3. Programmes régionaux faisant suite aux rapports périodiques

. Afrique 2009	150,000	107,022	42,731	149,753
. Afrique 2008-2009	50,000	36,960	13,008	49,968
. Etats arabes	40,000	14,225	10,647	24,872
. Autorités palestiniennes	100,000	30,168	69,831	99,999
. Asie 2004-2009	100,000	90,850	5,471	96,321
. Pacifique 2009	150,000	78,858	56,855	135,713
. Europe et Amérique du Nord	20,000	18,491	1,509	20,000
. Amérique latine	50,000	49,376	374	49,750
. Caraïbes 4-14	40,000	20,665	18,155	38,820

2.2.4. Sites en péril

116,464

. Réserve globale	-	-	-
. Réserve globale - Nature	-	-	-
. Réserve globale - Culture	-	-	-
. Afrique	37,996	12,968	50,964
. Etats arabes	11,670	-	11,670
. Asie	-	-	-
. Europe Amérique du Nord	-	-	-
. Europe centrale et orientale	-	-	-
. Amérique latine	-	-	-

2.2.5. Assistance internationale - Préparatoire

332,180

. Réserves globales	-	-	-
. Projets globaux Culture-Nature-Mixte	-	-	-
. Afrique	16,439	7,794	24,233
. Etats arabes	-	29,900	29,900
. Asie	15,353	9,475	24,828
. Pacifique	13,500	1,500	15,000
. Europe et Amérique du Nord	-	-	-
. Europe centrale et orientale	10,000	-	10,000
. Amérique latine	9,150	20,850	30,000
. Caraïbes	-	-	-

2.2.5. Assistance internationale - Conservation et Gestion

535,000

. Réserves globales	-	-	-
. Projets globaux Culture-Nature-Mixte	-	-	-
. Afrique	75,627	19,321	94,948
. Etats arabes	13,125	5,625	18,750
. Asie	68,455	35,128	103,583
. Pacifique	-	-	-
. Europe et Amérique du Nord	-	-	-
. Europe centrale et orientale	23,968	5,992	29,960
. Amérique latine	73,009	37,241	110,250
. Caraïbes	20,080	-	20,080

2.2.6. Programmes thématiques

. Programme marin	40,000	29,221	-	29,221
-------------------	--------	--------	---	---------------

	Allocation 2008/2009	Décaissements	Engagements non liquidés	Total des dépenses
. <i>Tourisme</i>	50,070	34,193	-	34,193
. <i>Architecture en terre</i>	40,000	39,985	-	39,985
. <i>Cités</i>	-	-	-	-
2.2.7. Mécanisme de suivi renforcé	65,000	40,674	-	40,674
<u>2.3. Renforcement des capacités dans les Etats parties</u>				
2.3.1. Education et patrimoine mondial				
. <i>Patrimoine mondial dans les mains des jeunes</i>	40,000	37,052	2,795	39,847
. Enseignement et universités	40,000	16,402	-	16,402
<u>2.4. Sensibilisation, participation et soutien du public au patrimoine mondial à travers la communication</u>				
2.4.2. Sensibilisation et publications				
. <i>Revue du patrimoine mondial (numéros 49-50 spécial 51-52)</i>	101,185	101,081	-	101,081
. <i>Agenda du patrimoine mondial</i>	10,368	10,368	-	10,368
. <i>Séries de Cahiers du patrimoine mondial</i>	447	444	-	444
. <i>Autres</i>	18,000	18,000	-	18,000
. <i>Développement, Publications, Manuels de référence</i>	139,577	72,036	67,047	139,083
2.4.3. Coopération avec d'autres conventions et organisations	20,000	13,099	3,011	16,110
Sous-total Ligne d'Action 2	3,140,111	1,849,835	623,219	2,473,054
Total A.	7,249,041	5,323,971	1,140,504	6,464,475
B. Activités affectées	1,458,222			
Promotionnel		316,407	155	316,562
Autres		1,012,280	129,380	1,141,660
Total B.	1,458,222	1,328,687	129,535	1,458,222
C. Fonds de réserves d'urgence	400,000	202,226	125,445	327,671
TOTAL (A + B + C)	9,107,263	6,854,884	1,395,484	8,250,368

UNESCO

FONDS DU PATRIMOINE MONDIAL

BILAN, ETAT DES RESERVES ET SOLDES DES FONDS
AU 31 DECEMBRE 2009

(EXPRIMES EN DOLLARS EU)

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2007</u>
<u>Actif :</u>		
Dépôts à vue et à terme	6,378,234	5,335,587
Contributions obligatoires à recevoir des Etats parties	<u>121,476</u>	<u>374,925</u>
Total Actif	<u>6,499,710</u>	<u>5,710,512</u>
<u>Passif :</u>		
Engagements non liquidés - exercice en cours	1,395,484	1,250,754
Engagements non liquidés - report de l'aide internationale	47,269	47,225
Contributions reçues en avance	<u>39,744</u>	<u>51,179</u>
Total Passif	<u>1,482,497</u>	<u>1,349,158</u>
<u>Réserves et soldes des fonds :</u>		
Réserve pour imprévus	700,000	700,000
Fonds de réserve d'urgence	90,929	141,731
Activités affectées	2,555,671	1,597,347
Réserves d'exploitation	<u>1,670,613</u>	<u>1,922,276</u>
Total des réserves et soldes des fonds	<u>5,017,213</u>	<u>4,361,354</u>
Total, Passifs, Réserves et soldes des fonds	<u>6,499,710</u>	<u>5,710,512</u>

UNESCO

FONDS DU PATRIMOINE MONDIAL

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
POUR L'EXERCICE ALLANT DU 1ER JANVIER 2008 AU 31 DECEMBRE 2009

(EXPRIMES EN DOLLARS EU)

	Activités de programme	Crédits affectés	Fonds de Réserve d'Urgence	Total
Solde au début de la période	3,417,814	1,739,880	177,893	5,335,587
FLUX D'ENTREE				
Fonds reçus des Etats parties	6,532,252	-	-	6,532,252
<u>Autres recettes :</u>				
Intérêts	317,699	-	-	317,699
Affectées	-	2,420,435	-	2,420,435
Diverses et non affectées	267	-	-	267
Total	6,850,218	2,420,435	-	9,270,653
FLUX DE SORTIE				
Total Programme de décaissement 2008/2009	5,323,971	1,328,687	202,226	6,854,884
Paiements liés aux exercices précédents	852,024	146,425	17,561	1,016,010
Paiements liés au report des exercices précédents du Budget Assistance internationale	357,112	-	-	357,112
Total	6,533,107	1,475,112	219,787	8,228,006
EXCEDENT (DEFICIT) des entrées par rapport aux sorties de capitaux	317,111	945,323	(219,787)	1,042,647
Virements	(258,269)	-	258,269	-
Solde à la fin de la période	3,476,656	2,685,203	216,375	6,378,234
 <u>Disponibilité de capitaux</u>				
Montant bloqué au titre de provision pour imprévus	700,000	-	-	700,000
Montant "disponible"	2,776,656	2,685,203	216,375	5,678,234
	3,476,656	2,685,203	216,375	6,378,234

WORLD HERITAGE FUND

Statement of Compulsory Contributions as at 31 December 2009 / Etat des contributions obligatoires au 31 décembre 2009
(Expressed in US Dollars / Exprimé en Dollars EU)

States Parties	Total unpaid (Advance) contributions as at / Contributions Impayées (avances) au 31/12/2008	Contributions 2009	Collections Between / Sommes reçues entre 01/01/09 - 31/12/2009	Unpaid contributions prior years / contributions impayées années antérieures	Unpaid contributions / Contributions impayées 2009	Total unpaid contributions as at / Contributions Impayées au 31/12/2009	Advance Contributions as of / Contributions (avances) au 31/12/2009	Total unpaid (Advance) contributions as at / Contributions Impayées (avances) au 31/12/2009
Afghanistan	32	32	64					
Albania	-44	189			145	145		145
Algeria	18	2 682	2 675		25	25		25
Andorra	252	252	504					
Angola	-1 510	95					-1 415	-1 415
Antigua and Barbuda	3 745	63		3 745	63	3 808		3 808
Argentina	-4 262	10 254	6 234				-242	-242
Armenia	-111	63					-48	-48
Australia		56 380	56 380					
Austria	27 624	27 985	55 584		25	25		25
Azerbaijan		158			158	158		158
Bahrain		1 041	1 041					
Bangladesh	316	316	632					
Barbados		284	284					
Belarus		631	631					
Belgium	20 811	34 768	42 214		13 365	13 365		13 365
Belize		32	32					
Benin	-62	32					-30	-30
Bhutan		32	32					
Bolivia, Plurinational State of		189	189					
Bosnia and Herzegovina		189	189					
Botswana	1 601	442		1 601	442	2 043		2 043
Burkina Faso	-1 441	63					-1 378	-1 378
Burundi	4 428	32		4 428	32	4 460		4 460
Cambodia	9	32	105				-64	-64
Cameroon	-2 102	284	4 396				-6 214	-6 214
Canada		93 956	93 956					
Central African Republic	-2 407	32					-2 375	-2 375
Chad	23	32		23	32	55		55
Chile	-6 079	5 080					-999	-999
China		84 144	84 144					
Colombia	110	3 313	6 791				-3 368	-3 368
Comoros		32			32	32		32
Congo	-241	32					-209	-209
Costa Rica	-60	1 010	981				-31	-31
Côte d'Ivoire	555	284	839					
Croatia		1 578	1 578					
Cuba		1 704	1 715				-11	-11
Cyprus	1 388	1 388	1 388		1 388	1 388		1 388
Czech Republic		8 866	8 866					
Democratic People's Republic of Korea	-221	221						
Democratic Republic of the Congo	-113	95					-18	-18
Djibouti	35	32		35	32	67		67
Dominica	32	32		32	32	64		64
Dominican Republic	757	757		757	757	1 514		1 514
Ecuador		663	663					
Egypt	2 776	2 776	5 552					
El Salvador	631	631	1 262					
Eritrea		32			32	32		32
Estonia		505	505					
Ethiopia	22	95	126				-9	-9
Fiji	-207	95					-112	-112
Finland	17 794	17 794	17 794		17 794	17 794		17 794
Gabon	243	252		243	252	495		495
Gambia		32			32	32		32
Georgia	-1 960	95					-1 865	-1 865
Ghana	1 175	126	1 301					
Greece	-604	18 804	18 200					
Grenada		32	32					
Guatemala	1 986	1 010		1 986	1 010	2 996		2 996
Guinea	26	32		26	32	58		58
Guinea-Bissau	32	32		32	32	64		64
Guyana	209	32	241					
Haiti	60	63		60	63	123		123
Honduras		158			158	158		158
Hungary	15 171	7 698	22 869					
Iceland		1 167			1 167	1 167		1 167
India		14 198	14 198					
Indonesia	10 021	5 080	15 101					
Iran, Islamic Republic of	-54	5 679	7 460				-1 835	-1 835
Iraq	-49	473	424					
Ireland	14 040	14 040	28 080					

WORLD HERITAGE FUND

Statement of Compulsory Contributions as at 31 December 2009 / Etat des contributions obligatoires au 31 décembre 2009
(Expressed in US Dollars / Exprimé en Dollars EU)

States Parties	Total unpaid (Advance) contributions as at / Contributions Impayées (avances) au 31/12/2008	Contributions 2009	Collections Between / Sommes reçues entre 01/01/09 - 31/12/2009	Unpaid contributions prior years / contributions impayées années antérieures	Unpaid contributions / Contributions impayées 2009	Total unpaid contributions as at / Contributions Impayées au 31/12/2009	Advance Contributions as of / Contributions (avances) au 31/12/2009	Total unpaid (Advance) contributions as at / Contributions Impayées (avances) au 31/12/2009
Israel		13 219	13 219					
Italy		160 274	160 274					
Jamaica	621	316		621	316	937		937
Japan		524 550	524 550					
Jordan		379	379					
Kazakhstan		915	897		18	18		18
Kenya	316	316		316	316	632		632
Kiribati	-12	32			20	20		20
Kuwait		5 742	5 742					
Kyrgyzstan	63	32	95					
Lao People's Democratic Republic		32			32	32		32
Latvia		568	568					
Lebanon	2 842	1 073	1 769	1 073	1 073	2 146		2 146
Lesotho	63	32		63	32	95		95
Liberia	94	32	111		15	15		15
Libyan Arab Jamahiriya	21	1 956		21	1 956	1 977		1 977
Lithuania	11	978		11	978	989		989
Luxembourg	5 275	2 682	7 957					
Madagascar		63			63	63		63
Malawi	-62	32					-30	-30
Malaysia	15	5 995	5 995		15	15		15
Maldives	32	32		32	32	64		64
Mali	-243	32					-211	-211
Malta	536	536	2 124				-1 052	-1 052
Marshall Islands	94	32		94	32	126		126
Mauritania	-329	32					-297	-297
Mauritius		347			347	347		347
Mexico		71 208	71 208					
Micronesia	156	32		156	32	188		188
Monaco		95	95					
Mongolia	-81	32					-49	-49
Montenegro	-31	32	33				-32	-32
Morocco		1 325	1 325					
Mozambique	-95	32					-63	-63
Myanmar	341	158	499					
Namibia	189	189	189		189	189		189
Nepal	95	95		95	95	190		190
Netherlands	-5 271	59 093	53 096		726	726		726
New Zealand	8 077	8 077	16 154					
Nicaragua	63	63		63	63	126		126
Niger	-153	32					-121	-121
Nigeria		1 514			1 514	1 514		1 514
Niue	51	32		51	32	83		83
Pakistan	6	1 861	1 849		18	18		18
Palau	63	32		63	32	95		95
Panama		726	726					
Papua New Guinea	63	63		63	63	126		126
Paraguay	20	158		20	158	178		178
Peru		2 461			2 461	2 461		2 461
Philippines	26	2 461		26	2 461	2 487		2 487
Poland		15 807	15 807					
Portugal	-1 002	16 627	15 677				-52	-52
Qatar	3 323	2 682		3 323	2 682	6 005		6 005
Republic of Korea		68 558	68 558					
Romania		2 209	2 209					
Russian Federation		37 860	37 860					
Rwanda	4	32	36					
Saint Kitts and Nevis	32	32		32	32	64		64
Saint Lucia	-9	32	32				-9	-9
Saint Vincent and the Grenadines		32			32	32		32
Samoa	63	32	63		32	32		32
San Marino		95	95					
Sao Tome and Principe	69	32		69	32	101		101
Saudi Arabia		23 599	23 599					
Senegal	-48	126	490				-412	-412
Serbia		663	663					
Seychelles		63	126				-63	-63
Sierra Leone	-195	32					-163	-163
Slovakia		1 988	1 988					
Slovenia	-49	3 029	2 980					
Solomon Islands	63	32		63	32	95		95
Spain		93 672	93 672					

WORLD HERITAGE FUND

Statement of Compulsory Contributions as at 31 December 2009 / Etat des contributions obligatoires au 31 décembre 2009
(Expressed in US Dollars / Exprimé en Dollars EU)

States Parties	Total unpaid (Advance) contributions as at / Contributions Impayées (avances) au 31/12/2008	Contributions 2009	Collections Between / Sommes reçues entre 01/01/09 - 31/12/2009	Unpaid contributions prior years / contributions impayées années antérieures	Unpaid contributions / Contributions impayées 2009	Total unpaid contributions as at / Contributions Impayées au 31/12/2009	Advance Contributions as of / Contributions (avances) au 31/12/2009	Total unpaid (Advance) contributions as at / Contributions Impayées (avances) au 31/12/2009
Sri Lanka		505	523				-18	-18
Sudan	347	316	663					
Suriname		32	32					
Swaziland	63	63	126					
Sweden		33 790	33 790					
Switzerland		38 365	38 392				-27	-27
Syrian Arab Republic	523	505	1 010		18	18		18
Tajikistan	-4 826	32					-4 794	-4 794
Thailand		5 868	5 868					
The Former Yugoslav Republic of Macedonia	-87	158			71	71		71
Togo	-2	32	30					
Tonga	32	32	64					
Trinidad and Tobago	888	852		888	852	1 740		1 740
Tunisia	2 900	978	3 828		50	50		50
Turkey		12 021	12 021					
Turkmenistan	189	189	378					
Uganda	120	95		120	95	215		215
Ukraine		1 420	1 420					
United Arab Emirates	30	9 528	19 091				-9 533	-9 533
United Kingdom		209 587	209 587					
United Republic of Tanzania	214	189	410				-7	-7
Uruguay		852			852	852		852
Uzbekistan		252	224		28	28		28
Vanuatu	32	32	64					
Venezuela, Bolivarian Republic of	-6 277	6 310			33	33		33
Viet Nam	1 489	757	2 246					
Yemen	221	221	442					
Former Fed.Rep. of Yugoslavia	45 773			45 773		45 773		45 773
Zambia	-2 620	32					-2 588	-2 588
Zimbabwe	190	252		190	252	442		442
TOTAL	158 701	1 891 201	1 968 170	66 194	55 282	121 476	-39 744	81 732

Statement of Voluntary Contributions as at 31 December 2009

Etat des contributions volontaires au 31 décembre 2009

(Expressed in US Dollars / Exprimé en Dollars EU)

States Parties	1% of 2008- 2009 Contribution to the Regular Budget	Collections Between / Sommes reçues entre 01/01/2008 - 31/12/2008	Collections Between / Sommes reçues entre 01/01/2009 - 31/12/2009	Total Collections Between / Sommes reçues entre 01/01/2008 - 31/12/2009
Brazil	55 276			
Bulgaria	1 262	631	631	1 262
Cape Verde	64			
Denmark	46 630	45 937	23 295	69 232
France	397 656	198 828	198 828	397 656
Germany	541 272	270 589	270 676	541 265
Holy See	64			
Norway	49 344	24 672	24 672	49 344
Oman	4 606		2 303	2 303
Republic of Moldova	64			
South Africa	18 300		9 150	9 150
United States of America	1 388 200	721 309	716 316	1 437 625
TOTAL	2 502 738	1 261 966	1 245 871	2 507 837

ANNEXE II

**Etats financiers intérimaires relatifs au Fonds du patrimoine mondial
pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 mai 2010
préparés par le Bureau du Contrôleur financier de l'UNESCO**

UNESCO

BOC 7/ 375

10 juin 2010

A : DIR/CPM

De : Chef Comptable

Objet : **États financiers du FPM du 1er janvier 2010 au 31 mai 2010**

Veillez trouver ci-joint les états financiers du Fonds du patrimoine mondial pour la période du 1er janvier 2010 au 31 mai 2010. Ces états financiers intérimaires ont été préparés à l'identique et sont présentés sur le même modèle que le précédent exercice biennal.

Toutefois, à partir du 30 juin 2010, la présentation des états financiers du FPM sera modifiée afin de répondre aux exigences de l'IPSAS, notamment pour ce qui est de la reconnaissance de revenus des contributions obligatoires volontaires dues par les États parties. Nous vous contacterons en temps voulu pour vous expliquer en détail quelles sont les conditions requises et les modifications qui s'ensuivent pour les états financiers du FPM.

Veillez noter que sur la base de ces états financiers, l'autorisation d'engagement de dépenses de 2010 au titre des Activités du Programme (série de codes budgétaires 198 et 196IAC*, y compris le report de l'autorisation d'engagement de dépenses de 2009) ne doit pas dépasser le montant suivant, sachant que l'autorisation d'engagement de dépenses totale pour l'année ne doit pas dépasser le budget approuvé et le report des obligations non liquidées du précédent exercice biennal :

Capitaux disponibles au 1 ^{er} janvier 2010 (voir les états financiers jusqu'à fin 2009 En excluant la réserve pour imprévus 1 000 000 dollars EU)	2 476 656 dollars EU
+ Capitaux reçus du 1 ^{er} jan. 2010 au 31 mai 2010 (reçus en 2010 pour contributions obligatoires +intérêts 2010 + autres dons 2010 + épargne – transfert FRE)	1 468 743 dollars EU
= Total de l'autorisation d'engagement de dépenses pour 2010	<u>3 945 399 dollars EU</u>

L'administration du CPM a, en outre, la possibilité, au cours de l'exercice biennal, de retirer des fonds de la réserve pour imprévus à condition de la réapprovisionner avant la fin de l'exercice biennal.

John Haigh

cc: BB/PRG
WHC/AO
CLT/EO
CLT/AO

UNESCO

FONDS DU PATRIMOINE MONDIAL

ETAT DES RECETTES ET DES DEPENSES ET EVOLUTION DES RESERVES ET DES SOLDES DES FONDS
POUR L'EXERCICE ALLANT DU 1ER JANVIER 2010 AU 31 MAI 2010

(EXPRIMES EN DOLLARS EU)

	Activités de programme	Activités affectées	Fonds de Réserve d'Urgence	Total au 31.05.2010	Année 2008
RECETTES					
Contributions :					
Obligatoires	1,950,332	-	-	1,950,332	1,891,201
Volontaires	490,184	-	-	490,184	1,261,966
Total des contributions	2,440,516	-	-	2,440,516	3,153,167
Autres recettes :					
Intérêts	7,561	-	-	7,561	205,546
Affectées	-	386,355	-	386,355	1,186,741
Autres et non-affectées	29,798	-	-	29,798	267
Total des autres recettes	37,359	386,355	-	423,714	1,392,554
TOTAL RECETTES	2,477,875	386,355	-	2,864,230	4,545,721
Décaissements	472,696	143,082	-	615,778	2,690,232
Provision sur engagements non liquidés	1,039,132	118,909	-	1,158,041	712,148
TOTAL DEPENSES	1,511,828	261,991	-	1,773,819	3,402,380
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	966,047	124,364	-	1,090,411	1,143,341
Économies sur les engagements d'exercices antérieurs et autres	11,609	705	-	12,314	228,415
Fonds liés au report de l'Assistance internationale du budget 2004-2007	9	-	-	9	(300,333)
Fonds liés au report de l'Assistance internationale du budget 2008-2009	(101,936)	-	-	(101,936)	-
Transferts (à destination de)/ en provenance d'autres fonds	(109,071)	-	109,071	-	-
Réserves et soldes, début de la période	2,370,613	2,555,671	90,929	5,017,213	4,361,354
Réserves et soldes, fin de la période	3,137,271	2,680,740	200,000	6,018,011	5,432,777

Tableau 1.1

UNESCO
FONDS DU PATRIMOINE MONDIAL
TABLEAU DES CREDITS ET DES DEPENSES
AU 31 MAI 2010
(EXPRIMES EN DOLLARS EU)

	Allocation 2010/2011	Autorisation d'engagement des dépenses 2010	Décaissements 2010	Engagements non liquidés	Total des dépenses
A. RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DE LA CAPACITE DU PATRIMOINE MONDIAL					
<u>LIGNE D'ACTION 1: APPUI AUX ORGANES STATUTAIRES DU PATRIMOINE MONDIAL</u>					
<u>1.1. Organisation des réunions</u>					
<u>1.1.4. Sessions du Comité du patrimoine mondial</u>					
1.1.4. Participation aux réunions des membres du Comité - 2010	60,000	60,000	-	-	-
1.1.4. Participation aux réunions des membres du Comité - 2011	60,000		-	-	-
<u>1.1.7. Réunions avec les Organisations consultatives</u>	15,000	10,000	252	5	257
<u>1.1.8. Services d'évaluation des Organisations consultatives</u>					
<u>1.1.8a. ICOMOS.</u>					
. Services consultatifs	1,419,997	709,999	128,833	162,466	291,299
. Missions de suivi réactif	550,003	275,000	31,208	162,466	193,674
<u>1.1.8. UICN</u>					
. Services consultatifs	1,007,680	502,105	169,492	189,265	358,757
. Missions de suivi réactif	433,607	215,579	-	131,686	131,686
. Activités de formation	55,460	27,730	-	23,804	23,804
<u>1.1.8c. ICCROM</u>					
. Services consultatifs	174,000	87,000	-	44,982	44,982
. Activités de formation	165,000	90,000	-	77,452	77,452
<u>1.1.9. Coopération avec d'autres conventions et organisations</u>	15,610	15,610	898	11,526	12,424
<u>1.3. Gestion de l'information</u>					
1.3.1. Système de gestion de l'information	100,000	60,000	17,864	23,354	41,218
Sous-total Ligne d'Action 1	4,056,357	2,053,023	348,547	827,006	1,175,553
<u>LIGNE D'ACTION 2 : IDENTIFICATION, GESTION ET PROMOTION DU PATRIMOINE MONDIAL</u>					
<u>2.1. Crédibilité de la Liste du patrimoine mondial</u>					
2.1.2. Inventaire rétrospectif	100,000	60,000	23,194	8,102	31,296
<u>2.2. Conservation des biens du patrimoine mondial</u>					
<u>2.2.1. Rapports périodiques</u>					
. Etats arabes	50,000	25,000	634	-	634
. Afrique	150,000	75,000	14,213	48,015	62,228
. Asie et Pacifique	200,000	100,000	-	20,378	20,378
<u>2.2.2. Suivi réactif et renforcé</u>					
<u>Suivi renforcé</u>	100,000	50,000			
. Global			-	-	-
. Afrique			-	-	-
. Etats arabes			-	-	-
. Asie			-	-	-
. Pacifique			-	-	-
. Europe et Amérique du Nord			-	-	-
. Europe centrale et orientale			-	-	-
. Amérique latine			-	-	-
. Caraïbes			-	-	-
<u>Missions de suivi réactif</u>	120,000	60,000			
. Global			-	-	-
. Afrique			8,089	7,483	15,572
. Etats arabes			-	-	-

	Allocation 2010/2011	Autorisation d'engagement des dépenses 2010	Décaissements 2010	Engagements non liquidés	Total des dépenses
. Asie			3,985	4,837	8,822
. Pacifique			-	-	-
. Europe et Amérique du Nord			10,683	2,438	13,121
. Europe centrale et orientale			2,508	3,129	5,637
. Amérique latine			3,118	8,121	11,239
. Caraïbes			5,065	-	5,065

2.2.3. Programmes régionaux faisant suite aux rapports périodiques

. Afrique 2009	100,000	60,000	-	5,232	5,232
. Afrique 2010-2011	50,000	50,000	1,296	399	1,695
. Etats arabes	40,000	30,000	-	2,511	2,511
. Autorités palestiniennes	70,000	50,000	-	-	-
. Asie et Pacifique 2004-2009	150,000	80,000	32,045	28,886	60,931
. Europe et Amérique du Nord	20,000	15,000	-	-	-
. Amérique latine	50,000	30,000	728	-	728
. Caraïbes	50,000	30,000	-	-	-

2.2.4. Sites en péril

. Réserve globale	95,000	50,000	-	-	-
. Afrique			-	-	-
. Etats arabes			-	-	-
. Asie et Pacifique			-	-	-
. Europe et Amérique du Nord			-	-	-
. Europe centrale et orientale			-	-	-
. Amérique latine et Caraïbes			-	6,389	6,389

2.2.5. Assistance internationale

Assistance internationale - Préparatoire	800,000	400,000	-	-	-
. Global			-	-	-
. Réserve globale			-	-	-
. Afrique			-	-	-
. Etats arabes			-	-	-
. Asie			-	-	-
. Pacifique			-	-	-
. Europe Amérique du Nord			-	-	-
. Europe centrale et orientale			-	-	-
. Amérique latine			-	-	-
. Caraïbes			-	-	-

Assistance internationale - Conservation et Gestion

. Global			-	-	-
. Réserve globale			-	-	-
. Afrique			-	-	-
. Etats arabes			-	-	-
. Asie			-	-	-
. Pacifique			-	-	-
. Europe Amérique du Nord			-	-	-
. Europe centrale et orientale			-	10,000	10,000
. Amérique latine			-	-	-
. Caraïbes			-	-	-

2.2.6. Programmes thématiques

. Programme marin	50,000	30,000	-	-	-
. Tourisme			-	-	-
. Architecture en terre			-	-	-
. Cités			-	-	-
. Préhistoire			6,307	17	6,324
. Changement climatique			-	-	-
. Forêts			-	-	-
. PEID			-	-	-
. Réserves globales			-	-	-

2.3. Renforcement des capacités dans les Etats parties

2.3.1. Education et patrimoine mondial

	Allocation 2010/2011	Autorisation d'engagement des dépenses 2010	Décaissements 2010	Engagements non liquidés	Total des dépenses
. Patrimoine mondial dans les mains des jeunes	100,000	70,000	4,110	19,402	23,512
<u>2.4. Sensibilisation, participation et soutien du public au patrimoine mondial à travers la communication</u>					
2.4.1. Promotion des Partenariats	30,000	20,000	-	-	-
2.4.2. Sensibilisation et publications	150,000	80,000			
. <i>Revue du patrimoine mondial (numéros 56-60)</i>			611	20,914	21,525
. <i>Agenda du patrimoine mondial</i>			-	-	-
. <i>Séries de Cahiers du patrimoine mondial</i>			-	-	-
. <i>Autres-Cartes WH etc.</i>			1,302	639	1,941
2.4.3. Manuels de référence du patrimoine mondial	141,000	90,000	6,261	15,234	21,495
Sous-total Ligne d'Action 2	2,616,000	1,455,000	124,149	212,126	336,275
Total A.	6,672,357	3,508,023	472,696	1,039,132	1,511,828
B. Activités affectées					
Promotionnelles	261,991	261,991	50,828	671	51,499
Autres			92,254	118,238	210,492
Total B.	261,991	261,991	143,082	118,909	261,991
C. Fonds de réserves d'urgence	400,000	200,000	-	-	-
D. Ajustement dû aux fluctuations	400,000	200,000	-	-	-
TOTAL (A + B + C + D)	7,734,348	4,170,014	615,778	1,158,041	1,773,819

UNESCO

FONDS DU PATRIMOINE MONDIAL

BILAN, ETAT DES RESERVES ET SOLDES DES FONDS
au 31 MAI 2010

(EXPRIMES EN DOLLARS EU)

	<u>31.05.2010</u>	<u>31.12.2008</u>
<u>Actif :</u>		
Dépôts à vue et à terme	7,016,893	6,196,226
Contributions obligatoires à recevoir des Etats parties	<u>1,004,109</u>	<u>-</u>
Total Actif	<u>8,021,002</u>	<u>6,196,226</u>
<u>Passif :</u>		
Engagements non liquidés - exercice en cours	1,158,041	712,148
Engagements non liquidés - années précédentes	703,092	72,847
Engagements non liquidés - report de l'aide internationale	120,622	137,155
Contributions reçues en avance	21,236	42,919
Total Passif	<u>2,002,991</u>	<u>965,069</u>
<u>Réserves et soldes des fonds :</u>		
Réserve pour imprévus	1,000,000	700,000
Fonds de réserve d'urgence	200,000	63,600
Activités affectées	2,680,740	1,933,896
Réserves d'exploitation	<u>2,137,271</u>	<u>2,735,281</u>
Total des réserves et soldes des fonds	<u>6,018,011</u>	<u>5,432,777</u>
Total, Passifs, Réserves et soldes des fonds	<u>8,021,002</u>	<u>6,397,846</u>

UNESCO

FONDS DU PATRIMOINE MONDIAL

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
POUR L'EXERCICE ALLANT DU 1ER JANVIER 2010 AU 31 MAI 2010**

(EXPRIMES EN DOLLARS EU)

	Activités de programme	Crédits affectés	Fonds de Réserve d'Urgence	Total
Solde au début de la période	3,476,656	2,685,203	216,375	6,378,234
FLUX D'ENTREE				
Fonds reçus des Etats parties - Obligatoires	1,049,214	-	-	1,049,214
Fonds reçus des Etats parties - Volontaires	490,184	-	-	490,184
<u>Autres recettes :</u>				
Intérêts	7,561	-	-	7,561
Affectées	-	386,355	-	386,355
Diverses et non affectées	29,798	-	-	29,798
Total	1,576,757	386,355	-	1,963,112
FLUX DE SORTIE				
Total Programme de décaissement 2010/2011	472,696	143,082	-	615,778
Paiements liés aux exercices précédents	624,965	55,138	-	680,103
Paiements liés au report des exercices précédents				
Budget Assistance internationale	28,572	-	-	28,572
Total	1,126,233	198,220	-	1,324,453
EXCEDENT (DEFICIT) des entrées par rapport aux sorties de capitaux	450,524	188,135	-	638,659
Virements	(109,071)	-	109,071	-
Solde à la fin de la période	3,818,109	2,873,338	325,446	7,016,893
 <u>Disponibilité de capitaux</u>				
Montant bloqué au titre de provision pour imprévus	1,000,000	-	-	1,000,000
Montant "disponible"	2,818,109	2,873,338	325,446	6,016,893
	3,818,109	2,873,338	325,446	7,016,893

WORLD HERITAGE FUND
Statement of Compulsory Contributions as at 31 May 2010 / Etat des contributions obligatoires au 31 mai 2010
(Expressed in US Dollars / Exprimé en Dollars EU)

States Parties	Total unpaid (Advance) contributions as at / Contributions Impayées (avances) au 31/12/09	Contributions 2010	Collections Between / Sommes reçues entre 01/01/10 - 31/05/2010	Unpaid contributions prior years / contributions impayées années antérieures	Unpaid contributions / Contributions Impayées 2010	Total unpaid contributions as at / Contributions Impayées au 31/05/2010	Advance Contributions as of / Contributions (avances) au 31/05/2010	Total unpaid (Advance) contributions as at / Contributions Impayées (avances) au 31/05/10	Etats Parties
Afghanistan		131	131						Afghanistan
Albania	145	327	637				-165	-165	Albanie
Algeria	25	4,179		25	4,179	4,204		4,204	Algérie
Andorra		229	229						Andorre
Angola	-1,415	327					-1,088	-1,088	Angola
Antigua and Barbuda	3,808	65		3,808	65	3,873		3,873	Antigua-et-Barbuda
Argentina	-242	9,371			9,129	9,129		9,129	Argentine
Armenia	-48	163			115	115		115	Arménie
Australia		63,112	63,112						Australie
Austria	25	27,785	27,987				-177	-177	Autriche
Azerbaijan	158	490		158	490	648		648	Azerbaïdjan
Bahrain		1,273			1,273	1,273		1,273	Bahrein
Bangladesh		327	327						Bangladesh
Barbados		261			261	261		261	Barbade
Belarus		1,371	1,371						Bélarus
Belgium	13,385	35,099	13,907		34,557	34,557		34,557	Belgique
Belize		33			33	33		33	Bélize
Benin	-30	98			68	68		68	Bénin
Bhutan		33	33						Bhoutan
Bolivia, Plurinational State of		229			229	229		229	Bolivie
Bosnia and Herzegovina		457			457	457		457	Bosnie-Herzégovine
Botswana	2,043	588		2,043	588	2,631		2,631	Botswana
Burkina Faso	-1,378	98					-1,280	-1,280	Burkina Faso
Burundi	4,460	33		4,480	33	4,493		4,493	Burundi
Cambodia	-64	98	95				-61	-61	Cambodge
Cameroon	-6,214	359					-5,855	-5,855	Cameroon
Canada		104,741	104,741						Canada
Central African Republic	-2,375	33					-2,342	-2,342	République centrafricaine
Chad	55	65		55	65	120		120	Chad
Chile	-999	7,705			6,706	6,706		6,706	Chili
China		104,154			104,154	104,154		104,154	Chine
Colombia	-3,368	4,702	1,334						Colombie
Comoros	32	33		32	33	65		65	Comores
Congo	-209	98					-111	-111	Congo
Cook Islands	23	33	56						
Costa Rica	-31	1,110			1,079	1,079		1,079	Costa Rica
Côte d'Ivoire		327			327	327		327	Côte d'Ivoire
Croatia		3,167	3,167						Croatie
Cuba	-11	2,318			2,307	2,307		2,307	Cuba
Cyprus	1,388	1,502	2,890						Chypre
Czech Republic		11,395	11,395						République tchèque
Democratic People's Republic of Korea		229			229	229		229	République populaire démocratique de Corée
Democratic Republic of the Congo	-18	98			80	80		80	République démocratique du Congo
Djibouti	67	33		67	33	100		100	Djibouti
Dominica	64	33		64	33	97		97	Dominiq
Dominican Republic	1,514	1,371		1,514	1,371	2,885		2,885	République dominicaine
Ecuador		1,306	1,306						Equateur
Egypt		3,069	3,069						Egypte
El Salvador		620			620	620		620	El Salvador
Eritrea	32	33	65						Erythrée
Estonia		1,306	1,306						Estonie
Ethiopia	-9	251	232		20	20		20	Ethiopie
Fiji	-112	131			19	19		19	Fidji
Finland	17,794	18,480	36,274						Finlande
Gabon	495	457		495	457	952		952	Gabon
Gambia	32	33		32	33	65		65	Gambie
Georgia	-1,669	196					-1,669	-1,669	Géorgie
Ghana		196			196	196		196	Ghana
Greece		22,561			22,561	22,561		22,561	Grèce
Grenada		33			33	33		33	Grenade
Guatemala	2,996	914		2,996	914	3,910		3,910	Guatemala
Guinea	58	65		58	65	123		123	Guinée
Guinea-Bissau	64	33		64	33	97		97	Guinée Bissau
Guyana		33			33	33		33	Guyana
Haiti	123	98		123	98	221		221	Haiti
Honduras	158	261		158	261	419		419	Honduras
Hungary		9,501	9,501						Hongrie
Iceland	1,167	1,371	2,538						Islande
India		17,435			17,435	17,435		17,435	Inde
Indonesia		7,771	7,771						Indonésie
Iran, Islamic Republic of	-1,835	7,607	5,649		123	123		123	République islamique d'Iran
Iraq		653	653						Irak
Ireland		16,260			16,260	16,260		16,260	Irlande
Israel		12,538	12,538						Israël
Italy		163,250	163,250						Italie
Jamaica	937	457		937	457	1,394		1,394	Jamaïque
Japan		409,137			409,137	409,137		409,137	Japon
Jordan		457			457	457		457	Jordanie
Kazakhstan	18	2,481	2,481		18	18		18	Kazakhstan
Kenya	632	392	998		28	28		28	Kenya
Kiribati	20	33		20	33	53		53	Kiribati
Kuwait		8,587			8,587	8,587		8,587	Koweït
Kyrgyzstan		33			33	33		33	Kirghizistan
Lao People's Democratic Republic	32	33		32	33	65		65	République démocratique populaire du Laos
Latvia		1,241	1,241						Lettonie
Lebanon	2,146	1,077		2,146	1,077	3,223		3,223	Liban
Lesotho	95	33	70	25	33	58		58	Lesotho
Liberia	15	33	65				-17	-17	Libéria
Libyan Arab Jamahiriya	1,977	4,212	6,169		20	20		20	Jamahiriyi arabe libyenne
Lithuania	989	2,122		989	2,122	3,111		3,111	Lithuanie
Luxembourg		2,939	2,939						Luxembourg
Madagascar	63	98		63	98	161		161	Madagascar
Malawi	-30	33	3						Malawi
Malaysia	15	8,260	8,275						Malaisie
Maldives	64	33	97						Maldives
Mali	-211	98					-113	-113	Mali
Malta	-1,052	555					-497	-497	Malte

WORLD HERITAGE FUND
Statement of Compulsory Contributions as at 31 May 2010 / Etat des contributions obligatoires au 31 mai 2010
(Expressed in US Dollars / Exprimé en Dollars EU)

States Parties	Total unpaid (Advance) contributions as at / Contributions Impayées (avances) au 31/12/09	Contributions 2010	Collections Between / Sommes reçues entre 01/01/10 - 31/05/2010	Unpaid contributions prior years / contributions Impayées années antérieures	Unpaid contributions / Contributions Impayées 2010	Total unpaid contributions as at / Contributions Impayées au 31/05/2010	Advance Contributions as of / Contributions (avances) au 31/05/2010	Total unpaid (Advance) contributions as at / Contributions Impayées (avances) au 31/05/10	Etats Parties
Marshall Islands	126	33		126	33	159		159	Iles Marshall
Mauritania	-297	33					-264	-264	Mauritanie
Mauritius	347	359		347	359	706		706	Maurice
Mexico		76,923	76,923						Mexique
Micronesia	188	33		188	33	221		221	Micronésie
Monaco		98	98						Monaco
Mongolia	-49	65			16	16		16	Mongolie
Montenegro	-32	131	99						Monténégro
Morocco		1,894	1,894						Maroc
Mozambique	-63	98			35	35		35	Mozambique
Myanmar		196			196	196		196	Myanmar
Namibia	189	261		189	261	450		450	Namibie
Nepal	190	196		190	196	386		386	Népal
Netherlands	726	60,566	61,282		10	10		10	Pays-Bas
New Zealand		8,913	8,913						Nouvelle-Zélande
Nicaragua	126	98		126	98	224		224	Nicaragua
Niger	-121	65					-56	-56	Niger
Nigeria	1,514	2,547	4,046		15	15		15	Nigeria
Niue	83	33		83	33	116		116	Nioue
Pakistan	18	2,677		18	2,677	2,695		2,695	Pakistan
Palau	95	33	95		33	33		33	Palaos
Panama		718			718	718		718	Panama
Papua New Guinea	126	65		126	65	191		191	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Paraguay	178	229		178	229	407		407	Paraguay
Peru	2,481	2,939	5,400						Pérou
Philippines	2,487	2,939	2,487		2,939	2,939		2,939	Philippines
Poland		27,034			27,034	27,034		27,034	Pologne
Portugal	-52	16,684	8,316		8,316	8,316		8,316	Portugal
Qatar	6,005	4,406		6,005	4,406	10,413		10,413	Qatar
Republic of Korea		73,789			73,789	73,789		73,789	République de Corée
Romania		5,779	5,779						Roumanie
Russian Federation		52,305	52,305						Fédération de Russie
Rwanda		33	33						Rwanda
Saint Kitts and Nevis	64	33		64	33	97		97	Saint-Kitts-et-Nevis
Saint Lucia	-9	33	24						Sainte-Lucie
Saint Vincent and the Grenadines	32	33	65						Saint-Vincent-et-Grenadines
Samoa	32	33	65						Samoa
San Marino		98	98						Saint-Marin
Sao Tome and Principe	101	33		101	33	134		134	Sao Tomé-et-Principe
Saudi Arabia		27,100	27,100						Arabie saoudite
Senegal	-412	196					-216	-216	Sénégal
Serbia		1,208			1,208	1,208		1,208	Serbie
Seychelles	-63	65	2						Seychelles
Sierra Leone	-163	33					-130	-130	Sierra Leone
Slovakia		4,636	4,636						Slovaquie
Slovenia		3,363			3,363	3,363		3,363	Slovénie
Solomon Islands	95	33		95	33	128		128	Iles Salomon
Spain		103,729			103,729	103,729		103,729	Espagne
Sri Lanka	-18	602			602	602		602	Sri Lanka
Sudan		327			327	327		327	Soudan
Suriname		98	107				-9	-9	Suriname
Swaziland		98			98	98		98	Swaziland
Sweden		34,740	34,740						Suède
Switzerland	-27	36,895	36,866						Suisse
Syrian Arab Republic	18	816	834						République arabe syrienne
Tajikistan	-4,794	65					-4,729	-4,729	Tadjikistan
Thailand		6,824			6,824	6,824		6,824	Thaïlande
The Former Yugoslav Republic of Macedonia	71	229		71	229	300		300	L'ex-République Yougoslave de Macédoine
Togo		33			33	33		33	Togo
Tonga		33			33	33		33	Tonga
Trinidad and Tobago	1,740	1,437		1,740	1,437	3,177		3,177	Trinité & Tobago
Tunisia	50	980	1,000		30	30		30	Tunisie
Turkey		20,145			20,145	20,145		20,145	Turquie
Turkmenistan		849	378		471	471		471	Turkménistan
Uganda	215	196		215	196	411		411	Ouganda
Ukraine		2,841			2,841	2,841		2,841	Ukraine
United Arab Emirates	-9,533	12,766			3,233	3,233		3,233	Emirats Arabes Unis
United Kingdom		215,653	215,653						Royaume-Uni
United Republic of Tanzania	-7	261			254	254		254	République-Unie de Tanzanie
Uruguay	882	882	852		882	882		882	Uruguay
Uzbekistan	28	327	355						Ouzbékistan
Vanuatu		33			33	33		33	Vanuatu
Venezuela, Bolivarian Republic of	33	10,252		33	10,252	10,285		10,285	Venezuela
Viet Nam		1,077			1,077	1,077		1,077	Viet Nam
Yemen		327	327						Yémen
Former Fed. Rep. of Yugoslavia	45,773			45,773		45,773		45,773	Ex-Rep. Fed. de Yougoslavie
Zambia	-2,558	131					-2,457	-2,457	Zambie
Zimbabwe		98	540						Zimbabwe
TOTAL	81,755	1,950,332	1,049,214	76,032	928,077	1,004,109	-21,236	982,873	TOTAL

Statement of Voluntary Contributions as at 31 May 2010

Etat des contributions volontaires au 31 mai 2010

(Expressed in US Dollars / Exprimé en Dollars EU)

States Parties	1% of 2010 Contribution to the Regular Budget	Collections Between / Sommes reçues entre 01/01/2010 - 31/05/2010		Total Collections Between / Sommes reçues entre 01/01/2010 - 31/05/2010	Etats Parties
Brazil	52,599				Brésil
Bulgaria	1,241				Bulgarie
Cape Verde	33				Cap-Vert
Denmark	24,030				Danemark
France	199,949	199,949		199,949	France
Germany	261,820	261,827		261,827	Allemagne
Holy See	33				Saint-Siège
Norway	28,438	28,408		28,408	Norvège
Oman	2,808				Oman
Republic of Moldova	65				République de Moldavie
South Africa	12,570				Afrique du Sud
United States of America	718,300				Etats-Unis d'Amerique

TOTAL

1,301,886

490,184

490,184

TOTAL

ANNEXE III

Tableau consolidé des autorisations d'engagement de dépenses et des dépenses pour les activités financées par toutes les sources de financement dans le budget 2010-2011 préparé par le Bureau du budget et le Bureau du Contrôleur financier au 31 mai 2010

Tableau 1 - SYNTHÈSE DES RECETTES & DÉPENSES BUDGÉTISÉES POUR LA CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL

	<i>PRECÉDENT BIENNIUM 2008-2009 dollars EU</i>	BIENNIUM EN COURS 2010-2011 dollars EU
RECETTES		
FONDS DU PATRIMOINE MONDIAL	0	0
- Contributions des États parties		
- Versements, dons ou legs d'autres sources		
- Investissements & revenus fonciers		
- Autres ressources		
AUTRES FONDS EXTRABUDGÉTAIRES*	0	0
- Personnel		
- Activités		
BUDGET ORDINAIRE DE L'UNESCO (C5)**	0	0
- Personnel		
- Activités		
TOTAL	0	0
DÉPENSES***		
Action 1		
Appui aux Organes statutaires du patrimoine mondial		
Action 2		
Protection du patrimoine mondial		
TOTAL	0	0

* Correspondant aux fonds engagés

** Sous réserve de l'approbation par la Conférence générale de l'UNESCO

*** Les chiffres pour 2010-2011 ont été déterminés sur la base des chapitres des budgets approuvés

Note: le Tableau 1 a été laissé vide - Pour l'explication, voir paragraphe 29

**Tableau 2 - SYNTHÈSE DES FLUX ATTENDUS DU FONDS DU PATRIMOINE
MONDIAL**

	<i>PRECEDENT BIENNIUM 2008-2009 dollars EU</i>	BIENNIUM EN COURS 2010-2011 dollars EU
SOLDE DE LA RESERVE A L'OUVERTURE	0	0
- Réserve pour imprévus		
- Réserve de fonctionnement		
RECETTES	0	0
DEPENSES		
SOLDE DE LA RESERVE A LA CLOTURE	0	0
- Réserve pour imprévus		
- Réserve de fonctionnement		

Note: le Tableau 2 a été laissé vide - Pour l'explication, voir paragraphe 30.

Tableau 3 - APERCU GENERAL DU PROGRAMME ET DU BUDGET 2010-2011 POUR LA CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL
[format révisé comme demandé par la décision 33 COM 16.B para. 6]

	Biennium actuel 2010-2011			
	Fonds du patrimoine mondial dollars EU	Extrabudgétaire dollars EU	UNESCO (Budget ordinaire) dollars EU	Total dollars EU
Action 1 APPUI AUX ORGANES STATUTAIRES DU PATRIMOINE MONDIAL				
1.1 Organisation des réunions (1)	135,000	26,607	650,000	811,607
1.2. Etudes et évaluations (2)	0	66,855	10,000	76,855
1.3. Gestion de l'information (3)	200,000	0	135,000	335,000
TOTAL Action 1	335,000	93,462	795,000	1,223,462
Action 2 IDENTIFICATION, GESTION ET PROMOTION DU PATRIMOINE MONDIAL				
2.1 Préparation et évaluation des propositions d'inscription (4)	2,667,677	1,525,255	483,790	4,676,721
2.2 Conservation, gestion et suivi des biens (5)	3,047,820	10,541,419	1,667,259	15,256,498
2.3 Activités de renforcement des capacités (6)	684,860	890,595	384,140	1,959,595
2.4 Sensibilisation et soutien du public (7)	337,000	503,799	28,919	869,718
TOTAL Action 2	6,737,357	13,461,068	2,564,107	22,762,532
COUTS DE FONCTIONNEMENT ET DE PERSONNEL				
3.1 Coûts de personnel	0	1,788,447	7,759,100	9,547,547
3.2 Frais généraux de fonctionnement	0	23,993	594,133	618,126
3.3 Charges ordinaires de l'UNESCO	0	0	340,900	340,900
3.4 Provision pour fluctuation du taux de change	400,000	0	0	400,000
TOTAL COUTS DE FONCTIONNEMENT ET DE PERSONNEL	400,000	1,812,440	8,694,133	10,906,573
Activités affectées	261,991	0	0	261,991
Programme et budget ordinaire géré directement par CLT pour les activités suivantes : revue "Museum", Année internationale pour le Rapprochement des Cultures, Rapport mondial, Festival pour la diversité culturelle mondiale, Réforme des Nations Unies, PCPD	0	0	417,617	417,617
GRAND TOTAL	7,734,348	15,366,970	12,470,857	35,572,175

(1) Comprend les Comités du patrimoine mondial, l'Assemblée générale, la participation des membres du Comité aux réunions, la participation aux réunions extraordinaires, les réunions avec les Etats parties, les réunions avec les Organisations consultatives

(2) Comprend les Etudes et évaluations

(3) Comprend la Gestion de l'information et l'Inventaire rétrospectif

(4) Comprend les services consultatifs de l'ICCOMOS et de l'UICN et 30% de l'Assistance internationale

(5) Comprend les missions de suivi réactif de l'ICOMOS et de l'UICN, la Coopération avec d'autres Conventions et Organisations, la Soumission des rapports périodiques, la Suivi réactif et renforcé, les Programmes régionaux consécutifs aux rapports périodiques, les Sites en péril, 44.2% de l'Assistance internationale, les Programmes thématiques et l'Assistance internationale - Urgenc

(6) Comprend les activités de formation de l'UICN, de l'ICCROM, 23,8% de l'Assistance internationale et Education & patrimoine mondial

(7) Comprend 2% de l'Assistance internationale, la Promotion des partenariats, Sensibilisation & Publications et Manuels de référence du patrimoine mondial

Appendice 1 - RAPPORT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME & BUDGET 2010-2011 DU PATRIMOINE MONDIAL PAR CHAPITRE au 31 mai 2010

	Fonds du patrimoine mondial		Fonds Extrabudgétaire (1)		Budget ordinaire		TOTAL	
	Budget approuvé 2010-2011 dollars EU	Dépenses au 31 mai 2010 dollars EU	Autorisation d'engagement de dépenses 2010 US\$	Dépenses au 31 mai 2010 dollars EU	Budget approuvé 2010-2011 dollars EU	Dépenses au 31 mai 2010 dollars EU	Budget 2010-2011 US\$	Dépenses au 31 mai 2010 dollars EU
Action 1								
Appui aux organes statutaires du patrimoine mondial								
1.1. Organisation des réunions	3,956,357	1,134,335	32,805	7,537	695,000	133,181	4,684,162	1,275,053
1.1.1. Comités du patrimoine mondial					650,000	133,181	650,000	133,181
1.1.2. Support administratif du CPM							0	0
1.1.3. Assemblée générale des Etats parties							0	0
1.1.4. Participation aux réunions des membres du Comité	120,000	0	26,607	1,458			146,607	1,458
1.1.5. Participation aux réunions extraordinaires								
1.1.6. Réunions avec les Etats parties								
1.1.7. Réunions avec les Organisations consultatives	15,000	257					15,000	257
1.1.8. Services d'évaluation des Organisations consultatives	3,805,747	1,121,654	0	0	45,000	0	3,850,747	1,121,654
1.1.8a. ICOMOS	1,970,000	484,973	0	0	45,000	0	2,015,000	484,973
Services consultatifs	1,419,997	291,299					1,419,997	291,299
Missions de suivi réactif	550,003	193,674					550,003	193,674
1.1.8b. UICN	1,496,747	514,247	0	0	0	0	1,496,747	514,247
Services consultatifs	1,007,680	358,757					1,007,680	358,757
Missions de suivi réactif	433,607	131,686					433,607	131,686
Activités de formation	55,460	23,804					55,460	23,804
1.1.8c. ICCROM	339,000	122,434	0	0	0	0	339,000	122,434
Services consultatifs	174,000	44,982					174,000	44,982
Activités de formation	165,000	77,452					165,000	77,452
1.1.9. Coopération avec d'autres Conventions & Organisations	15,610	12,424	6,198	6,079			21,808	18,503
1.2. Etudes et évaluations	0	0	66,855	43,133	10,000	0	76,855	43,133
1.2.1. Etudes pour soutenir le développement de futures politiques			66,855	43,133			66,855	43,133
1.2.2. Evaluation					10,000	0	10,000	0
1.2.3. Audit de gestion du CPM							0	0
1.3. Gestion de l'information	100,000	41,218	0	0	90,000	20,632	190,000	61,850
1.3.1. Système de gestion de l'information	100,000	41,218			90,000	20,632	190,000	61,850
TOTAL Action 1	4,056,357	1,175,553	99,660	50,670	795,000	153,813	4,951,017	1,380,036
Action 2								
Identification, gestion et promotion du patrimoine mondial								
2.1. Crédibilité de la Liste du patrimoine mondial	100,000	31,296	590,458	136,749	50,000	22,759	740,458	190,804
2.1.1. Enregistrement des propositions d'inscription au patrimoine mondial et autre documentation liée					50,000	22,759	50,000	22,759
2.1.2. Inventaire rétrospectif	100,000	31,296					100,000	31,296
2.1.3. Stratégie globale	0	0	590,458	136,749	0	0	590,458	136,749
. Global			169,182	42,933			169,182	42,933
. Afrique			740	740			740	740
. Etats arabes							0	0
. Asie et Pacifique							0	0
. Europe et Amérique du Nord							0	0
. Amérique latine et Caraïbes			420,536	93,076			420,536	93,076
2.1.4. Valeur universelle exceptionnelle							0	0
2.1.5. Afrique							0	0
2.2. Conservation des biens du patrimoine mondial	2,095,000	236,506	11,825,906	3,803,903	2,474,107	481,668	16,395,013	4,522,077
2.2.1. Soumission des Rapports périodiques	400,000	83,240	149,877	50,867	423,942	33,165	973,819	167,272
. Etats arabes	50,000	634					50,000	634
. Afrique	150,000	62,228	102,771	50,867	145,300	21,302	398,071	134,397
. Asie et Pacifique	200,000	20,378			105,000	1,968	305,000	22,346
. Amérique latine et Caraïbes			47,106	0	173,642	9,895		
2.2.2. Suivi réactif et renforcé	220,000	59,456	66,098	45,721	0	0	286,098	105,177
Suivi renforcé	100,000	0	0	0	0	0	100,000	0
. Global							0	0
. Afrique							0	0
. Etats arabes							0	0
. Asie							0	0

	Fonds du patrimoine mondial		Fonds Extrabudgétaire (1)		Budget ordinaire		TOTAL	
	Budget approuvé 2010-2011 dollars EU	Dépenses au 31 mai 2010 dollars EU	Autorisation d'engagement de dépenses 2010 US\$	Dépenses au 31 mai 2010 dollars EU	Budget approuvé 2010-2011 dollars EU	Dépenses au 31 mai 2010 dollars EU	Budget 2010-2011 US\$	Dépenses au 31 mai 2010 dollars EU
. Pacifique							0	0
. Europe et Amérique du Nord							0	0
. Europe centrale et orientale							0	0
. Amérique latine							0	0
. Caraïbes							0	0
Suivi réactif	120,000	59,456	66,098	45,721	0	0	186,098	105,177
. Global			20,188	0			20,188	0
. Afrique		15,572					0	15,572
. Etats arabes							0	0
. Asie		8,822					0	8,822
. Pacifique							0	0
. Europe et Amérique du Nord		13,121					0	13,121
. Europe centrale et orientale		5,637					0	5,637
. Amérique latine		11,239	45,910	45,721			45,910	56,960
. Caraïbes		5,065					0	5,065
2.2.3. Programmes régionaux faisant suite aux Rapports	530,000	71,097	199,892	7,420	425,200	82,246	1,155,092	160,763
. Afrique 2009	100,000	5,232					100,000	5,232
. Afrique 2010-2011	50,000	1,695					50,000	1,695
. Etats arabes	40,000	2,511			150,000	28,534	190,000	31,045
. Autorités palestiniennes	70,000						70,000	0
. Asie et Pacifique 2004-2009	150,000	60,931	199,892	7,420	40,000	0	389,892	68,351
. Europe et Amérique du Nord	20,000				160,000	30,695	180,000	30,695
. Amérique latine	50,000	728			23,400	12,300	73,400	13,028
. Caraïbes	50,000				51,800	10,717	101,800	10,717
2.2.4. Sites en péril	95,000	6,389	3,424,819	915,824	40,000	1,362	3,559,819	923,575
. Réserve globale								
. Afrique			2,530,387	541,549				
. Etats arabes			167,138	0				
. Asie et Pacifique			727,294	374,275				
. Europe et Amérique du Nord					40,000	1,362		
. Europe centrale et orientale								
. Amérique latine et Caraïbes		6,389						
2.2.5. Assistance internationale	800,000	10,000	3,115,989	1,029,619	1,445,965	295,309	5,361,954	1,334,928
Assistance internationale - Préparatoire								
. Global							0	0
. Réserve globale							0	0
. Afrique					149,200	31,020	149,200	31,020
. Etats arabes			35,659	35,659			35,659	35,659
. Asie			284,397	125,234	32,800	4,009	317,197	129,243
. Pacifique							0	0
. Europe et Amérique du Nord							0	0
. Europe centrale et orientale							0	0
. Amérique latine					19,100	9,299	19,100	9,299
. Caraïbes							0	0
Assistance internationale - Conservation et gestion								
. Globale			269,472	105,004			269,472	105,004
. Réserve globale							0	0
. Afrique			952,759	417,148	342,400	89,788	1,295,159	506,936
. Etats arabes			377,094	5,569	159,480	34,522	536,574	40,091
. Asie			1,150,413	346,438	688,360	106,074	1,838,773	452,512
. Pacifique							0	0
. Europe et Amérique du Nord				0			0	0
. Europe centrale et orientale		10,000					0	10,000
. Amérique latine			38,508	-3,043	54,625	20,597	93,133	17,554
. Caraïbes			7,687	-2,390			7,687	-2,390
2.2.6. Programmes thématiques	50,000	6,324	4,869,231	1,754,452	139,000	69,586	5,058,231	1,830,362
. Programme marin			77,197	21,471			77,197	21,471
. Tourisme			538,203	244,752	30,000	14,809	568,203	259,561
. Architecture en terre			435,714	139,811	20,000	1,137	455,714	140,948
. Villes			1,017,442	103,065	64,000	45,624	1,081,442	148,689
. Préhistoire		6,324	301,658	84,651			301,658	90,975
. Changement climatique			94,951	5,007	25,000	8,016	119,951	13,023
. Forêts			2,404,066	1,155,695			2,404,066	1,155,695

	Fonds du patrimoine mondial		Fonds Extrabudgétaire (1)		Budget ordinaire		TOTAL	
	Budget approuvé 2010-2011 dollars EU	Dépenses au 31 mai 2010 dollars EU	Autorisation d'engagement de dépenses 2010 US\$	Dépenses au 31 mai 2010 dollars EU	Budget approuvé 2010-2011 dollars EU	Dépenses au 31 mai 2010 dollars EU	Budget 2010-2011 US\$	Dépenses au 31 mai 2010 dollars EU
. PEID				0			0	0
. Réserve globale							0	0
2.3. Renforcement des capacités dans les Etats parties	100,000	23,512	148,990	88,521	40,000	0	288,990	112,033
2.3.1. Education et patrimoine mondial	100,000	23,512	68,588	44,854	40,000	0	100,000	23,512
. Patrimoine mondial dans les mains des Jeunes	100,000	23,512					100,000	23,512
2.3.2. Renforcement des capacités			80,402	43,667			80,402	43,667
2.4. Sensibilisation, participation et soutien public au patrimoine mondial à travers la Communication	321,000	44,961	441,479	298,824	0	0	762,479	343,785
2.4.1. Promotion des partenariats	30,000		296,701	214,991			326,701	214,991
2.4.2. Sensibilisation et Publications	150,000	23,466	144,778	83,833			294,778	107,299
2.4.3. Manuels de référence du patrimoine mondial	141,000	21,495					141,000	21,495
TOTAL Action 2	2,616,000	336,275	13,006,833	4,327,997	2,564,107	504,427	18,186,940	5,168,699
GRAND TOTAL Action 1+ Action 2	6,672,357	1,511,828	13,106,493	4,378,667	3,359,107	658,240	23,137,957	6,548,735
Activités affectées	261,991	261,991					261,991	261,991
Promotionnelles (2)	51,499	51,499					51,499	51,499
Autres (3)	210,492	210,492					210,492	210,492
Assistance internationale - Urgence	400,000	0	448,037	104,144			848,037	104,144
Coûts de personnel et de fonctionnement								
3.1. Coûts de personnel	0	0	1,788,447	795,902	7,759,100	1,462,700	9,547,547	2,258,602
3.1.1. Postes établis (4)					7,759,100	1,462,700	7,759,100	1,462,700
3.1.2. Experts associés			233,184	141,393	0	0	233,184	141,393
3.1.3. Personnel temporaire (5)			1,555,263	654,509	0	0	1,555,263	654,509
3.2 Frais généraux de fonctionnement	0		23,993	8,642	594,133	159,256	618,126	167,898
3.3 Charges ordinaires de l'UNESCO	0				340,900	110,593	340,900	110,593
3.4 Provision pour fluctuation du taux de change	400,000	0				0	400,000	0
TOTAL Coûts de personnel et de fonctionnement	400,000	0	1,812,440	804,544	8,694,133	1,732,549	10,906,573	2,537,093
3.5.Programme-budget ordinaire géré directement par CLT pour les activités suivantes : Revue "Museum", Année internationale pour le Rapprochement des Cultures, Rapport mondial, Festival pour la diversité culturelle mondiale, Réforme des Nations Unies, PCPD					417,617	128,455	417,617	128,455
GRAND TOTAL	7,734,348	1,773,819	15,366,970	5,287,355	12,470,857	2,519,244	35,572,175	9,580,418

Notes

(1) Méthodologie pour la présentation XB: L'autorisation d'engagement des dépenses pour l'année en cours inclut les fonds reportés de l'année précédente, qui attrait aux fonds restant disponibles (pas dépenses) à la fin de l'année. En outre, des obligations non liquidées (ULO) qui restent à la fin de l'année sont également reportées et deviennent partie intégrante de l'autorisation d'engagement de dépenses de l'année en cours. Afin de comparer les montants alloués à divers domaines de programmation ou lignes budgétaires, le total des montants décaissés par année doit être utilisé (année en cours actuelle).

(2) Revenu non-affecté en provenance des Activités

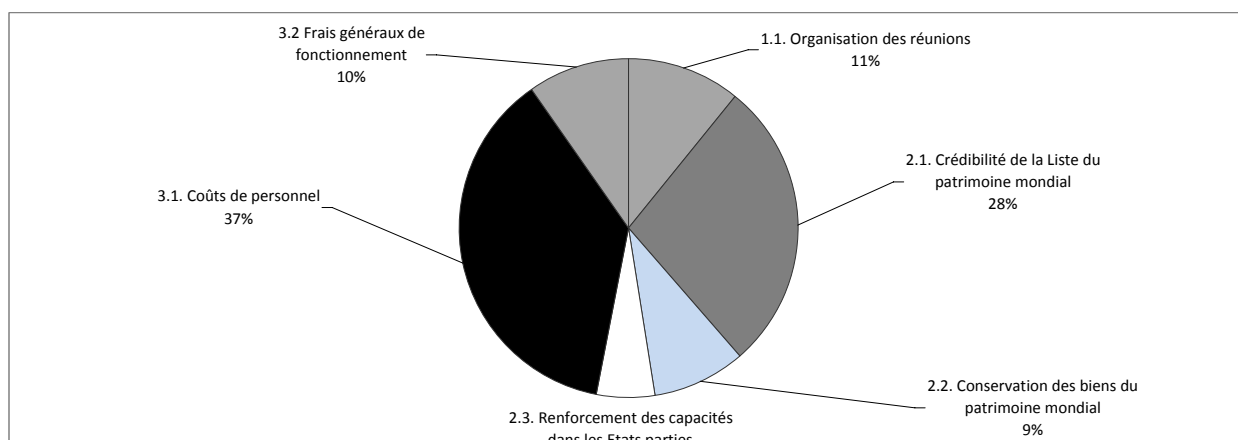
(3) Revenu affecté en provenance des donateurs pour des objectifs spécifiques au sein du Programme du patrimoine mondial approuvé par le Comité

(4) Les postes FITOCA sont exclus. Toutes les dépenses relatives aux postes FITOCA sont incluses en totalité pour l'UNESCO et sont payées contre les couts de soutien au programme. Les postes FITOCA sont indiqués dans l'appendice 4, et non dans l'appendice 1 afin d'éviter une double comptabilité.

(5) Personnel temporaire signifie Engagements à durée limitée (EDL).

Appendice 2 - SOMMAIRE DU PROGRAMME ET BUDGET 2010-2011 RELATIF AUX ORGANISATIONS CONSULTATIVES

	Fonds du patrimoine mondial dollars EU	Extra-budgétaire dollars EU	Budget ordinaire dollars EU	Total dollars EU
ICOMOS	1,970,000		45,000	2,113,726
1.1. Organisation des réunions	196,356			196,356
1.3. Gestion de l'information			45,000	45,000
2.1. Crédibilité de la Liste du patrimoine mondial	680,593			680,593
2.1.2. Inventaire rétrospectif	17,763			17,763
2.1.3. Stratégie globale	46,053			46,053
2.1.4. Valeur universelle exceptionnelle	616,777			616,777
2.2. Conservation des biens du patrimoine mondial	255,592			255,592
2.2.2. Suivi réactif	255,592			255,592
3.1. Coûts de personnel	642,237			642,237
3.2 Frais généraux de fonctionnement	195,222			195,222
UICN	1,496,747			1,496,747
1.1. Organisation des réunions	141,514			141,514
2.1. Crédibilité de la Liste du patrimoine mondial	374,077			374,077
2.1.2. Inventaire rétrospectif	33,507			33,507
2.1.3. Stratégie globale	30,461			30,461
2.1.4. Valeur universelle exceptionnelle	310,109			310,109
2.2. Conservation des biens du patrimoine mondial	92,200			92,200
2.2.2. Suivi réactif	92,200			92,200
2.3. Renforcement des capacités dans les Etats parties	25,239			25,239
3.1. Coûts de personnel	715,401			715,401
3.2 Frais généraux de fonctionnement	148,315			148,315
ICCROM	339,000	0	0	249,000
1.1. Organisation des réunions	72,000			72,000
2.3. Renforcement des capacités dans les Etats parties	177,000			177,000
3.1. Coûts de personnel	66,000			66,000
3.2 Frais généraux de fonctionnement	24,000			24,000
GRAND TOTAL (ICOMOS, UICN, ICCROM)	3,805,747	0	45,000	3,859,473



**Appendice 3 - RESUME DU PROGRAMME ET BUDGET 2010-2011 PAR REGION SOUS
L'ACTION 2**

	Fonds du patrimoine mondial dollars EU	Fonds Extra- budgétaires dollars EU	UNESCO (Budget Ordinaire) US\$	Total US\$
Activités allouées par région	930,000	7,088,291	2,335,107	10,353,398
Afrique	300,000	3,586,657	636,900	4,523,557
2.1. Crédibilité de la Liste du patrimoine mondial	0	740	149,200	149,940
2.2. Conservation des biens du patrimoine mondial	300,000	3,585,917	487,700	4,373,617
2.3. Renforcement des capacités dans les Etats parties	0	0	0	0
2.4. Sensibilisation, participation et soutien du public au patrimoine mondial à travers la Communication	0	0	0	0
Etats arabes	160,000	579,891	309,480	1,049,371
2.1. Crédibilité de la Liste du patrimoine mondial	0	35,659	0	35,659
2.2. Conservation des biens du patrimoine mondial	160,000	544,232	309,480	1,013,712
2.3. Renforcement des capacités dans les Etats parties	0	0	0	0
2.4. Sensibilisation, participation et soutien du public au patrimoine mondial à travers la Communication	0	0	0	0
Asie et Pacifique	350,000	2,361,996	866,160	3,578,156
2.1. Crédibilité de la Liste du patrimoine mondial	0	284,397	32,800	317,197
2.2. Conservation des biens du patrimoine mondial	350,000	2,077,599	833,360	3,260,959
2.3. Renforcement des capacités dans les Etats parties	0	0	0	0
2.4. Sensibilisation, participation et soutien du public au patrimoine mondial à travers la Communication	0	0	0	0
Europe et Amérique du nord	20,000	0	200,000	220,000
2.1. Crédibilité de la Liste du patrimoine mondial	0	0	0	0
2.2. Conservation des biens du patrimoine mondial	20,000	0	200,000	220,000
2.3. Renforcement des capacités dans les Etats parties	0	0	0	0
2.4. Sensibilisation, participation et soutien du public au patrimoine mondial à travers la Communication	0	0	0	0

	Fonds du patrimoine mondial dollars EU	Fonds Extra- budgétaires dollars EU	UNESCO (Budget Ordinaire) US\$	Total US\$
Amérique latine et Caraïbes	100,000	559,747	322,567	982,314
2.1. Crédibilité de la Liste du patrimoine mondial	0	420,536	19,100	439,636
2.2. Conservation des biens du patrimoine mondial	100,000	139,211	303,467	542,678
2.3. Renforcement des capacités dans les Etats parties	0	0	0	0
2.4. Sensibilisation, participation et soutien du public au patrimoine mondial à travers la Communication	0	0	0	0
Activités non allouées par région	1,686,000	5,918,542	229,000	7,833,542
2.1. Crédibilité de la Liste du patrimoine mondial	100,000	169,182	50,000	319,182
2.1.1. Enregistrement des propositions d'inscription au patrimoine mondial et autre documentation y afférant	0	0	50,000	50,000
2.1.2. Inventaire rétrospectif	100,000	0	0	100,000
2.1.3. Stratégie globale	0	169,182	0	169,182
2.2. Conservation des biens du patrimoine mondial	1,165,000	5,158,891	139,000	6,462,891
2.2.2. Suivi réactif et renforcé	220,000	20,188	0	240,188
2.2.4. Sites en péril	95,000			95,000
2.2.5. Assistance internationale	800,000	269,472		1,069,472
2.2.6. Programmes thématiques	50,000	4,869,231	139,000	5,058,231
2.3. Renforcement des capacités dans	100,000	148,990	40,000	288,990
2.3.1. Education et patrimoine mondial	100,000	68,588	40,000	208,588
2.3.2. Renforcement des capacités	0	80,402	0	80,402
2.4. Sensibilisation, participation et soutien du public au patrimoine mondial à travers la Communication	321,000	441,479	0	762,479
2.4.1. Promotion des partenariats	30,000	296,701	0	326,701
2.4.2. Sensibilisation et Publications	150,000	144,778	0	294,778
2.4.3. Manuels de référence du patrimoine mondial	141,000	0	0	141,000
GRAND TOTAL	2,616,000	13,006,833	2,564,107	18,186,940

Appendice 4 - TABLEAU DU PERSONNEL

Tableau pour les <u>postes établis</u> préparé le 17 Juin 2010 par le Bureau du Budget	Nombre des postes pour 2008- 2009	Budget des coûts du personnel 2008-2009	Nombre des postes pour 2010- 2011	Budget des coûts du personnel 2010-2011
Postes financés par le Programme ordinaire				
<i>Postes établis (1)</i> (selon le C/5 approuvé)	37	7,887,100	36	7,759,100
- personnel professionnel	22	5,847,200	21	5,601,800
- personnel des services généraux	15	2,039,900	15	2,157,300
Sous-Total Programme ordinaire (a)	37	7,887,100	36	7,759,100
Postes financés par des fonds Extra-budgétaires (y compris FITOCA)				
<i>Experts associés (2)</i>	7	403,937	3	233,184
<i>Postes établis FITOCA</i>	4.5	1,157,173	4	1,092,600
- personnel professionnel	4.5	1,157,173	4	1,092,600
- personnel des services généraux	0	0	0	0
Sous-Total fonds Extra-budgétaires (y compris FITOCA) (b)	11.5	1,561,110	7	1,325,784
Sous-total 1 (a) + (b)	48.5	9,448,210	43	9,084,884
Tableau pour l' <u>assistance temporaire</u> préparé le 17 Juin 2010 par le Centre du patrimoine mondial	Nombre des personnes pour 2008-2009	2008-2009	Nombre des personnes pour 2010-2011	2010-2011*
Postes financés par le Programme ordinaire				
<i>Postes temporaires :</i>	5	819,000	5	731,000
- personnel professionnel	3	579,000	1	201,000
- personnel des services généraux	2	240,000	4	530,000
<i>Assistance temporaire:</i>	3	303,215	1	135,745
- personnel surnuméraire	3	303,215	1	135,745
- Consultants	0	0	0	0
Sous-Total Programme ordinaire (c)	8	1,122,215	6	866,745
Postes financés par des fonds Extra-budgétaires et personnel détaché				
<i>Postes temporaires :</i>	5	1,094,000	2	234,000
- personnel professionnel	3	829,000	0	0
- personnel des services généraux (3)	2	265,000	2	234,000
<i>Assistance temporaire:</i>	22	3,036,123	29	4,271,817
- EDL (4)	13	2,631,523	19	3,846,072
- personnel surnuméraire	2	184,600	1	135,745
- Consultants	7	220,000	9	290,000
<i>Personnel détaché (5)</i>	1	0	1	0
Sous-Total fonds Extra-budgétaires et personnel détaché (d)	28	4,130,123	32	4,505,817
Sous-total 2 (c) + (d)	36	5,252,338	38	5,372,562
Grand Total (Sub-Total 1+2)	84.5	14,700,548	81	14,457,446

Notes:

(1) Au cours de l'année 2010, 1 poste établi a été transféré au secteur de la Culture (hors du CPM). Ainsi le nombre de postes établis au CPM est de 35 au 17 juin 2010.

(2) Les chiffres pour les Experts associés ne montrent que les autorisation d'engagements de fonds (comme dans l'appendice 1).

(3) Les postes temporaires de membres du personnel des Services généraux font référence à 1 G-3 et 1 G-6 en 2008-2009, alors qu'en 2010-2011 il s'agit de 1 G-3 et 1 G-4.

(4) Les chiffres d'EDL sont calculés sur la base des coûts standards des EDL, alors que dans l'appendice 1 le chiffre pour le personnel temporaire indique l'autorisation d'engagements de fonds pour 2010 uniquement. De plus, les chiffres pour 2010-2011 sont des estimations faites sur l'hypothèse que le financement des EDL continuera en 2011.

(5) Une personne détachée provenant de la Chine est attendue courant 2010.

(*) Les chiffres pour 2010-2011 sont des estimations faites sur la base des coûts standards et sur l'hypothèse que le financement continuera en

ANNEXE IV

**Résolution n°63/249 adoptée par l'Assemblée générale
des Nations Unies à sa 63^{ème} session en décembre 2008**



Assemblée générale

Distr. générale
19 mars 2009

Soixante-troisième session
Point 122 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale

[sur la base du rapport de la Cinquième Commission (A/63/472/Add.1)]

63/249. Arriérés de contributions de l'ex-Yougoslavie

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur les arriérés de contributions de l'ex-Yougoslavie¹, la lettre en date du 27 décembre 2001 adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général², la note du Secrétaire général sur les arriérés de contributions de l'ex-Yougoslavie³ et la lettre en date du 2 novembre 2006 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Slovénie auprès de l'Organisation des Nations Unies⁴,

1. *Décide* que les arriérés de contributions accumulés jusqu'au 27 avril 1992 sur le compte de l'ex-Yougoslavie, qui se chiffrent à 1 254 230 dollars des États-Unis, seront répartis entre les États successeurs de la République fédérative socialiste de Yougoslavie, compte tenu des dates auxquelles les différents États concernés ont respectivement informé le Secrétaire général qu'ils avaient cessé d'exister en tant qu'entités constitutives de la République fédérative socialiste de Yougoslavie, des proportions fixées au paragraphe 2 de l'article 5 de l'annexe C de l'Accord sur les questions de succession en date du 29 juin 2001⁵, et de ses décisions pertinentes relatives à la Force d'urgence des Nations Unies et à l'Opération des Nations Unies au Congo ;

2. *Décide également* qu'après prise en considération de l'avance de 26 000 dollars qui subsiste au Fonds de roulement, le solde net des contributions non acquittées d'un montant de 14 817 896 dollars inscrites au compte de l'ex-Yougoslavie sera imputé sur les soldes des fonds concernés ;

3. *Demande instamment*, à cet égard, aux États successeurs de la République fédérative socialiste de Yougoslavie d'informer aussitôt que possible le Secrétaire général de la part qui leur revient dans les arriérés et les crédits calculés conformément aux dispositions du paragraphe 1 ci-dessus ;

¹ A/60/140 et Corr.1.

² A/56/767.

³ A/58/189.

⁴ A/C.5/61/11.

⁵ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 2262, n° 40296.

4. *Décide* que la question des arriérés de contributions au compte de l'ex-Yougoslavie sera examinée en vue d'un règlement définitif dès que le Secrétaire général aura reçu les renseignements demandés au paragraphe 3 ci-dessus et que les modalités de ce règlement ne s'appliqueront qu'au paiement des arriérés de contributions de l'ex-Yougoslavie, sans préjudice des décisions qui pourraient être prises ultérieurement au sujet de questions connexes.

*74^e séance plénière
24 décembre 2008*

ANNEXE V

**Décision adoptée par le Conseil exécutif à sa 184^{ème} session (mai 2010)
à la suite de la Recommandation n°10 du rapport de l’Auditeur Externe
(184 EX / 8 Partie III) sur le Centre du patrimoine mondial (WHC) de l’UNESCO**

ANNEXE V

Décisions adoptées par le Conseil exécutif à sa 184e session, (30 mars-15 avril 2010) selon la recommandation 10 du rapport du Commissaire aux comptes (184EX/8 Part III) sur le Centre UNESCO du patrimoine mondial (WHC)

184EX / Décision 8

Rapports du Commissaire aux comptes (184 EX/8 Parties I, II, III et Corr., IV et V ; 184 EX/INF.8 ; 184 EX/41)

II

Rapport d'audit sur le Centre UNESCO du patrimoine mondial (WHC)

Le Conseil exécutif,

1. Ayant examiné le document 184 EX/8 Partie III et Corr.,
2. Rappelant les décisions 6 EXT.COM/6, 28 COM 11 et 29 COM 16 adoptées par le Comité du patrimoine mondial,
3. Prend note des recommandations du Commissaire aux comptes et des observations de la Directrice générale qui figurent dans le document susmentionné ;
4. Note que le Commissaire aux comptes n'a formulé aucune recommandation relative à la section 5 du rapport (184 EX/8 Partie III) ;
5. Prie instamment la Directrice générale de mettre en œuvre dès que possible les recommandations du Commissaire aux comptes, et en particulier :
 - (a) de finaliser le recrutement d'un directeur adjoint chargé de la gestion au Centre du patrimoine mondial ;
 - (b) d'améliorer la répartition géographique du personnel du Centre du patrimoine mondial, principalement dans le cadre organique, en accordant une attention particulière aux candidats des pays en développement ;
 - (c) d'utiliser la structure budgétaire révisée adoptée par le Comité du patrimoine mondial dans sa décision WHC-03/6 EXT.COM/6 pour faire rapport sur toutes les ressources financières utilisées par le Centre du patrimoine mondial, et de tenir compte de la décision 33 COM/16 B, paragraphe 5 ;
 - (d) d'accroître la proportion de membres du personnel du Centre spécialisés dans le domaine du patrimoine naturel ;
6. Invite la Directrice générale à transmettre le rapport du Commissaire aux comptes (184 EX/8 Partie III) au Comité du patrimoine mondial pour examen.